

# Marchés Publics

## Quotidien

N° 2430 - Jeudi 25 octobre 2018 — 200 F CFA

## Sommaire

- \* Leçon de marchés publics : ..... P. 3 à 5**
  
- \* Résultats de dépouillements : ..... P. 6 à 25**
  - Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 6 à 20
  - Résultats provisoires des régions ..... P. 21 à 25
  
- \* Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : ..... P. 26 à 28**
  - Marchés de travaux ..... P. 26 à 28
  
- \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 29 à 42**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... P. 29 à 32
  - Marchés de travaux ..... P. 33 à 37
  - Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 38

La célérité dans la transparence

## Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
E-mail : [infos@dcmp.bf](mailto:infos@dcmp.bf)  
Site web : [www.dgmp.gov.bf](http://www.dgmp.gov.bf)

### Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

### Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Abraham KY, Ph.D

### Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [fogoda2000@yahoo.fr](mailto:fogoda2000@yahoo.fr)

### Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Aminata NAPON/NEBIE  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
François d'Assise BALIMA  
Zoenabo SAWADOGO

### Impression

IMPRIMERIE NIDAP  
01 B.P. 1347 Ouagadougou 01  
Tél. : (+226) 25 43 05 66 /  
(+226) 25 43 03 88  
Email : [nidapbobo@gmail.com](mailto:nidapbobo@gmail.com)

### Abonnement / Distribution

SODIPRESSE  
09 B.P 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

**ISSN 0796 - 5923**

## LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

<b>OUAGADOUGOU</b>	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix choc cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56 /70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cissin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassasgho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22/70 23 08 99
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Bon Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
<b>BOBO DIOULASSO</b>	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Têfo Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindougousso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
<b>KOUDOUGOU</b>	
Coram	: 50 44 11 48
<b>Ouahigouya</b>	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
<b>BANFORA</b>	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
<b>DEDOUGOU</b>	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
<b>FADA N'GOURMA</b>	
SOWDAF (Route de Pama, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
<b>KAYA</b>	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
<b>TENKODOGO</b>	
CIKA ..	: 40 71 03 17
<b>TOUGAN</b>	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
<b>DORI</b>	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics  
dans votre localité : contactez SODIPRESSE au  
09 B.P 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgmp.gov.bf>

## LA « GARANGOSE » : SOURCE DE LA TOUTE PREMIÈRE ARMATURE JURIDIQUE COHÉRENTE ET ROBUSTE DES MARCHÉS PUBLICS

1. On pourrait d'emblée et du reste raisonnablement admettre l'hypothèse selon laquelle il n'existe pas de cadre juridique et institutionnel "prêt-à-porter" dans le domaine des marchés publics pouvant convenir à tout pays à toute époque sans égards au contexte. En d'autres termes, le cadre juridique et institutionnel des marchés publics varie non seulement en fonction des pays mais aussi en fonction de l'évolution du contexte politico-économique interne de chaque pays. Ceci pouvant même être donné pour vrai en dépit de l'existence actuelle de certains standards et principes internationaux et/ou de certaines exigences communautaires sous régionales dans le domaine des marchés publics qui tendent à harmoniser lesdits cadres juridiques et institutionnels. En tout état de cause, une analyse diachronique des différents cadres juridiques et institutionnels des marchés publics depuis l'ex-Haute-Volta jusqu'à l'actuel Burkina-Faso pourrait contribuer à confirmer ou infirmer cette hypothèse du moins dans le cas de ce dernier pays. Mais d'ores et déjà un petit détour dans l'histoire et plus particulièrement dans l'ère de la « Garangose » pour les besoins de cette leçon permettrait de se faire une idée ne serait que partiellement de la validité ou non d'une telle hypothèse. En effet, le tout premier arsenal juridique et institutionnel complet qui a servi à encadrer le secteur des marchés publics pendant au moins un quart de siècle dans notre pays a été adopté sous l'ère de la « Garangose ». Le choix de limiter ce recul temporel à cette dernière ère se justifie aisément dans la mesure où les textes (décrets 554/PRES du 22/12/61 et 391/PRES du 24/09/64) qui avaient encadré les marchés publics durant la période antérieure (1960-1966) en plus d'avoir été des textes incomplets et lacunaires mais en plus ils n'avaient pas pu être autant éprouvés comme ceux adoptés sous la « Garangose ». Mais que doit-on entendre au juste par la « Garangose » ?

**Il était une fois.....la « Garangose »**
2. Néologisme tiré du nom de l'ancien Ministre en charge des finances de l'ex-Haute-Volta le Général Tiemoko Marc GARANGO, la « Garangose » est définie par l'intéressé lui-même dans son ouvrage « Devoir de Mémoire » (2007) comme étant un « style de vie » impliquant « réalisme », « rigueur » et « progrès » continu dans « l'ordre et la discipline ». Mais, pour certains voltaïques de l'époque de même que pour certains commentateurs d'aujourd'hui, la « Garangose » a symbolisé la « rigueur dans la gestion de la chose publique » voire une certaine « austérité » nationale avec en toile de fond de nombreux sacrifices consentis par la population. Le plus emblématique de ces sacrifices ayant été la très fameuse « contribution patriotique » mise en œuvre dès l'année budgétaire 1967 soit une année seulement après la prise de pouvoir par les militaires à la faveur de l'insurrection populaire du 3 janvier 1966.
3. Au-delà de ce néologisme passé à la postérité, il convient de relever que le Ministre des finances et du commerce qu'a été le Général GARANGO de 1966 à 1976 a tout particulièrement marqué de son sceau le secteur de l'économie et des finances en tant qu'inspirateur et/ou artisan de nombreuses réformes dont notamment la conception et la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel robuste apte à garantir une rigoureuse et orthodoxe gestion des finances publiques. Ainsi, suivant une perspective générale sans pour autant prétendre à l'exhaustivité on peut évoquer l'adoption de l'ordonnance 69-47/PRES/MFC du 18/09/69 portant loi organique relative aux lois de finances, la prise des décrets relatifs au régime financier de l'Etat (décret 69-197) et au régime financier des départements (décret 74-452), l'instauration de l'impôt unique sur les traitements et salaires, la création de nouvelles banques, la création de divers établissements publics, etc. Il ya tout simplement lieu de savoir que l'ordonnance 69-47 et ses textes d'application sont demeurés ceux qui ont encadré le pilotage et la gestion des finances publiques pendant plus de trente (30) ans (1969-2003) pour se faire une idée de la robustesse et de la performance des réformes conçues "intra- muros" par le Ministre GARANGO et son équipe de jeunes cadres nationaux qui l'entouraient à l'époque. Quant on sait par ailleurs que sur cette trentaine d'années plus de cinq régimes politiques différents se sont

succédés tout en maintenant globalement en l'état ledit cadre juridique et institutionnel, on ne peut que convenir de la qualité intrinsèque de celui-ci mais aussi et surtout de toute la capacité de vision prospective de ceux qui l'ont conçu. Ceci, tant et si bien que certains traits caractéristiques de l'arrangement institutionnel qui gouverne la gestion actuelle des finances publiques tout en constituant un indéniable socle de bonnes pratiques réputées dans ce domaine sont issus pour l'essentiel de l'ère « Garangose ». Il en est également de même dans le cas particulier des marchés publics.

### La « Garangose » : le temps du concept de « marchés administratifs »

4. Dans le domaine particulier des marchés publics, la toute première armature textuelle ayant un caractère général, cohérent et complet qui a permis d'organiser pendant plus de vingt cinq (25) ans (1970- 1996) le cadre juridique et l'architecture institutionnelle dudit domaine a été également l'œuvre de la « Garangose ». En effet, c'était sur proposition du Ministre GARANGO que le conseil des ministres en sa séance du 17 Août 1970 avait adopté trois décrets qui allaient régir les marchés publics jusqu'en 1996. Le tout premier de ces décrets, daté du 5 septembre 1970, est le décret N°70-202/PRES/MFC portant « **règlementation générale des marchés administratifs** ». celui-ci a été complété par deux autres décrets portant respectivement, **approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux** (décret 70-203) et du **cahier des clauses administratives applicables aux marchés de fournitures et services** (décret 70-204).

5. Sous l'angle conceptuel, l'usage de la terminologie « marchés administratifs » en tant qu'objet du décret 70-202 au lieu des terminologies plus contemporaines et probablement plus larges de « marchés publics » ou de « commandes publiques » n'est ni anodin ni procéder d'un simple effet de mode. L'usage de cette terminologie procède plutôt d'une certaine conception des marchés publics centrée prioritairement sur les intérêts supérieurs de l'Etat en tant qu'acheteur public et qui a comme objectif principal la mise en œuvre de processus concurrentiels et transparents d'acquisition de biens et services au moindre coût aux fins de satisfaire les besoins d'intérêt général. Le principe fondamental, entre autres, de tels processus d'acquisition étant celui de l'économie des ressources publiques, il en résulte que le critère

principal de choix des cocontractants de l'administration ne pouvait être que le critère du moindre coût. Du reste, cette conception des marchés publics s'inscrivait bien dans l'ère du temps qu'était celui de la « Garangose » caractérisé, ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, par une austérité budgétaire et une réduction drastique du train de vie de l'Etat imposées par les nécessités du « redressement économique et financier de la Haute Volta ».

6. Sous l'angle du champ d'application matériel, le décret 70-202 ne s'appliquait qu'aux marchés publics de travaux, fournitures et services. Autrement dit, le champ d'application dudit décret ne prenait pas en compte les délégations de service public que sont l'affermage, la concession et la régie intéressée. De même, le partenariat public-privé était méconnu de ce texte. Pour ce qui concerne le champ d'application organique il convient de noter que ledit texte ne régissait que les marchés publics des ministères, des collectivités publiques territoriales et des établissements publics.

7. Du point de vue de l'arrangement institutionnel, le décret 70-202 avait, non seulement consacré la déconcentration horizontale et verticale de la fonction "acquisition" de l'administration publique, mais en plus il en avait institué sa décentralisation. En effet, chaque département ministériel, chaque établissement public et chaque collectivité territoriale avait la responsabilité de ses acquisitions en termes de préparation des dossiers d'appel d'offres, d'évaluation des offres, d'attribution et de signature des contrats ainsi qu'en termes de suivi-évaluation des procédures de passation et d'exécution des contrats. Toutefois, certaines exceptions avaient été aménagées en ce qui concerne les marchés de travaux et les marchés d'acquisition de matériels roulants. Ainsi, la préparation des dossiers et la passation des marchés de bâtiments et de travaux publics étaient de la compétence exclusive des services techniques du ministère en charge des travaux publics tandis que pour les marchés de travaux hydrauliques les services techniques du ministère en charge de l'eau en étaient compétents. En revanche, l'évaluation technique des offres dans le cadre des marchés de travaux relevait des attributions d'une **commission nationale des marchés publics** composée d'experts des ministères techniques compétents, de membres désignés par les ministères sectoriels bénéficiaires des ouvrages et comprenant **obligatoirement le Contrôleur Financier Central (CFC)** ou son

représentant. Pour ce qui concerne les marchés d'acquisition de matériels roulants la gestion des procédures de passation et d'exécution était de la compétence des services techniques du ministère en charge des finances.

### **La « Garangose » : une armature juridique indestructible mais adaptable**

8. Mais, au gré des contingences politico-économiques et avant la réforme majeure intervenue courant l'année 1996, l'armature juridique des marchés publics conçue sous la « Garangose » fera l'objet d'au moins quatre ajustements mineurs dont trois opérés sous le « Conseil National de la Révolution, (CNR) ». Toutes les trois modifications opérées par le régime « révolutionnaire » ont touché principalement certains aspects de l'arrangement institutionnel du système de passation des marchés publics. Ainsi, les deux premières ont consisté à prendre en compte respectivement, les membres des « Comités de Défense de la Révolution, (CDR) » des départements ministériels et les représentants de la Présidence du Faso dans la composition de la commission nationale des marchés publics. Le troisième ajustement s'est traduit par la création d'une « Direction Nationale des Marchés de l'Etat, (DINAME) » qui devait agir comme une agence de maîtrise d'ouvrage déléguée de même que comme une centrale d'achat. Mais, la DINAME qui avait vocation à insuffler plus de célérité au processus de passation des marchés publics ne semble avoir eu que pour véritable mérite une excessive concentration de la fonction "acquisition" de l'Etat au sein du ministère en charge des finances. Tant et si bien que même la transformation courant l'année 1991 de ladite DINAME en « Office National des Marchés Publics, (ONMP) » doté d'une autonomie financière et d'un statut du personnel assez attractif ne semble pas avoir résolu la quête de célérité qui était le principal motif avancé pour expliquer ce quatrième ajustement du cadre juridique et institutionnel des marchés publics adopté sous la « Garangose ».

9. Il résulte de ce qui précède que, sous réserve de quelques adaptations non substantielles évoquées supra, le caractère indestructible et performant du dispositif juridique et institutionnel des marchés publics sorti des "laboratoires" de la « Garangose » courant l'année 1970 n'ont pas pu être démentis durant un peu plus d'un quart de siècle. Du reste, tous les régimes qui ont marqué l'histoire politique

du pays durant cette période de temps ont tous reconnus la performance de ce dispositif en maintenant l'essentiel de ses articulations en l'état. Seul le revirement spectaculaire de paradigme en matière de politique économique et de pilotage des finances publiques consécutif à l'ère des programmes d'ajustements structurels des années 90 aura finalement eu raison dudit dispositif. En effet, le décret 70-202 n'a été abrogé qu'en mars 1996 et remplacé par le décret 96-056/PRES/PM/MEF du 07/03/1996 portant « règlementation générale des marchés publics ».

### **La « Garangose » et les marchés publics : que retenir ?**

10. En rappel, l'hypothèse de base de la présente leçon était qu'il existerait une espèce de corrélation entre la dynamique d'évolution du contexte politico-économique interne d'un pays et la dynamique de changement de son arrangement juridique et institutionnel des marchés publics. Mais, les résultats de l'analyse ci-dessus révèlent que cette hypothèse n'est pas confirmée dans le cas de notre pays sur une période de référence allant de 1970 à 1996. En effet, l'arsenal juridique qui avait été adopté par le gouvernement courant l'année 1970 sur proposition du Ministre GARANGO aux fins de régir les marchés publics est demeuré globalement en vigueur jusqu'au début de l'année 1996. Pourtant, sur la même période plus de cinq régimes politiques aussi bien différents les uns que les autres se sont succédés dans notre pays. Compte tenu de ce fait, on peut raisonnablement affirmer que cette longue résistance au temps dudit arrangement juridique et institutionnel peut s'expliquer sans doute par sa cohérence interne mais aussi et surtout par sa robustesse intrinsèque. Bien plus, cette longévité des textes de 1970 est en fait un indicateur majeur de toute la hauteur de vision prospective en matière de gouvernance des marchés publics qu'a été celle du Ministre GARANGO et de toute l'équipe du ministère des finances et du commerce de l'époque. Au regard de tout ce qui précède, on peut inférer qu'en plus d'avoir contribué à enrichir le lexique des finances publiques de notre pays par le célèbre néologisme tiré de son nom qu'est la « Garangose », le Ministre Tiemoko Marc GARANGO fut, dix années durant, un véritable phénix du management des finances publiques.

# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

Rectificatif de la publication de la page 3 du QMP n°2412 du 01/10/2018 suivant extrait d'ordonnance de référée rendue par le Conseil d'Etat en date du 16 octobre 2018

Demande de propositions suite à la manifestation d'intérêt n°2018/001/MJDHPC/SG/DMP du 18/01/2018 relative au suivi-contrôle et de coordination (ingénierie) des travaux de construction du Tribunal de Grande Instance (TGI) et de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Boulsa. **Financement** : Budget de l'Etat, gestion 2018 ; **Publication de la sélection** : RMP n°2395 du jeudi 06 septembre 2018 ;

**Date de dépouillement** : lundi 22 octobre 2018 ; **Date de délibération** : 25 octobre 2018 ; **Nombre de plis** : un (01) ;

**Convocation** : lettre n°2018-0297/MJDHPC/SG/DMP du 19/10/2018.

CONSULTANTS	NOTE TECHNIQUE SUR 100 POINTS	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Montant après négociation en FCFA TTC	OBSERVATIONS
<b>Groupement GTL INTERNATIONAL/BATCO SARL</b>	96	72 145 200	72 145 784	72 145 784	RAS
<b>Attributaire</b>	<b>Groupement GTL INTERNATIONAL/BATCO SARL</b> pour un montant de <b>soixante-douze millions cent quarante-cinq mille sept quatre-vingt-quatre (72 145 784) francs CFA TTC</b> avec un <b>délaï d'exécution de treize (13) mois</b> .				

## MINISTERE DE LA SANTE

DPX N°2018-0022/MS/SG/DMP/DPSP du 21 juin 2018 pour l'acquisition de deux véhicules PICK UP au profit de la DPSP.

Publication : Revue des marchés publics n°2346 du 29/06/2018 et N°2349 du 04/07/2018

Nombre de plis reçus : 04 - Date d'ouverture des plis : 10/07/2018 - Date de délibération : 10/07/2018

Financement : CDC ATLANTA - Avis de non objection du bailleur en date du 16/10/2018

Lot unique : Acquisition de 02 véhicules 4X4 PICK UP au profit de la DPSP

N°	Soumissionnaire	Montants lus FCFA HTVA	Montants lus FCFA TTC	Montants corrigé FCFA HTVA	Montants corrigé FCFA TTC	Observations
1	WATAM SA	29 000 000	34 920 000	29 000 000	34 920 000	Conformément au point 21.6 des IC, le montant corrigé de l'offre financière de WATAM SA est inférieur à 0.85 multiplié par la moyenne pondérée du montant prévisionnel et de la moyenne des offres financières des soumissionnaires retenus pour l'analyse financière qui est de 39 505 733 de francs CFA, donc l'offre est anormalement basse. <b>Non conforme</b>
2	CFAO	34 237 288	40 400 000	34 237 288	40 400 000	la marque PEUGEOT FA4HMJ-A2A000 proposée dans les spécifications techniques n'apparaît pas sur le prospectus joint. <b>Non conforme</b>
3	DIACFA AUTOMOBILE	40 000 000	47 200 000	40 000 000	47 200 000	<b>conforme</b>
4	SEA-B	39 542 372	46 659 999	39 542 372	46 659 999	<b>conforme</b>
<b>Attributaire</b>	<b>SEA-B</b> , pour un montant de trente-neuf millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-douze (39 542 372) francs CFA HTVA, soit quarante-six millions six cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (46 659 999) francs CFA avec un délaï d'exécution de soixante (60) jours.					

## Résultats provisoires

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT

Manifestation d'intérêt n°2018-061/MINEFID/SG/DMP du 18/04/2018 pour le recrutement d'un consultant (firme) chargé de la mise en place d'une plateforme de déclaration d'intérêt et de patrimoine au profit de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC). Référence de la Publication des résultats de l'AMI : RMP N°2369 du mercredi 01 août 2018  
Méthode de sélection du consultant : sélection basée sur les qualifications du consultant - Financement : Crédit/IDA N°5764-BF  
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marches (CAM) : lettre n°2018-000001243 /MINEFID/SG/DMP du 27 septembre 2018.

Consultant	Proposition technique	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
		Montant lu en FCFA HT	Montant en FCFA HT	Montant négocié en FCFA HT	
KAVAA GLOBAL SERVICES	Qualifiée	90 265 600	90 265 600	67 200 000	RAS
Attributaire	KAVAA GLOBAL SERVICES pour un montant de <b>soixante-sept millions deux cent mille (67 200 000) Francs CFA HT, soit soixante-dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-seize mille (79 296 000) Francs FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de quatre (04) mois calendaires.				

Appel d'Offres Ouvert à Commandes n°2018-0101/MINEFID/SG/DMP du 29 juin 2018 pour la maintenance du parc informatique du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID). Référence de la publication de l'avis : RMP N° 2381 du 17/08/2018  
Financement : Budget de l'Etat, Exercices 2018 - Date de dépouillement : 24/08/2018; Date de délibération 21/09/2018 ;  
Nombre de plis reçus : onze (11) plis.

#### Lot 1

N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	HARD HOME Sarl	3 771 575	15 086 300	3 771 575	15 086 300	<b>Conforme</b>
02	CVP Sarl		20 355 000	-	-	<b>Non Conforme</b> : pour absence de carte grise du véhicule de liaison
03	NAWA TECHNOLOGIE		12 567 000	-	-	<b>Non Conforme</b> : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
04	GENERAL BUSINESS SERVICES SARL	3 970 700	15 882 800	3 970 700	15 882 800	<b>Conforme</b>

**Attribution : HARD HOME Sarl** avec un montant minimum de trois millions sept cent soixante et onze mille cinq cent soixante-quinze (3 771 575) francs CFA TTC et un montant maximum de **quinze millions quatre-vingt-six mille trois cents (15 086 300) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de trois (03) mois par commandes.

#### Lot 2

N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
	NAWA TECHNOLOGIE		21 051 200			Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
01	PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl	7 566 750	30 267 000	7 566 750	30 267 000	Non Conforme En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des IC l'offre est anormalement élevée E = 15 000 000 F.CFA 0,85*M = 15 726 156.CFA 1,15*M = 21 276 564 F.CFA
02	GENERAL BUSSINESS SERVICES Sarl	4 309 950	17 239 800	4 309 950	17 239 800	Conforme :
03	E. SERVICES	-	65 351 704			Non Conforme pour n'avoir pas fourni l'attestation de travail ou certificat de travail de TRAORE Drissa chef de site au lot 02

**Attribution : GENERAL BUSINESS SERVICES SARL** avec un montant minimum de **quatre millions trois cent neuf mille neuf cent cinquante (4 309 950) francs CFA TTC** et un montant maximum de **dix-sept millions deux cent trente-neuf mille huit cents (17 239 800) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de trois (03) mois par commandes

#### Lot 3

N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	3D INFORMATIQUE		11 729 200			Non Conforme : pour n'avoir pas fourni une attestation ou certificat de travail pour le personnel

## Résultats provisoires

02	NAWA TECHNOLOGIE	-	18 054 000	-	-	Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
03	PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl	5 487 000	21 948 000	5 487 000	21 948 000	Conforme :
04	GENERAL SERVICES Sarl BUSSINESS	4 722 950	18 891 800	4 722 950	18 891 800	Non Conforme : En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des IC l'offre est anormalement basse E = 20 000 000 F.CFA 0,85*M = 20 120 713 F.CFA 1,15*M = 27 222 141 F.CFA
04	E. SERVICES	11 762 476	47 049 904	11 673 976	46 695 904	Non Conforme : En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des IC l'offre est anormalement élevée E = 20 000 000 F.CFA 0,85*M = 20 120 713 F.CFA 1,15*M = 27 222 141 F.CFA

**Attribution : PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl** avec un montant minimum de **cinq millions quatre cent quatre-vingt-sept mille (5 487 000) francs CFA TTC** et un montant maximum de **vingt un millions neuf cent quarante-huit mille (21 948 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de trois (03) mois par commandes

Lot 4						
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	3D INFORMATIQUE		9 180 400			Non Conforme : pour n'avoir pas fourni la carte grise et l'attestation ou le certificat de travail pour le personnel
02	IT PROJET		31 034 000			Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
03	NAWA TECHNOLOGIE	-	16 756 000	-	-	Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
04	PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl	<b>4 926 500</b>	19 706 000	4 926 500	19 706 000	Conforme :
05	GENERAL SERVICES Sarl BUSSINESS	<b>4 236 200</b>	16 944 800	4 236 200	16 944 800	Non Conforme : En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des IC l'offre est anormalement basse E = 25 000 000 F.CFA 0,85*M = 18 980 636 F.CFA 1,15*M = 25 679 684 F.CFA

**Attribution : PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl** avec un montant minimum de quatre millions neuf cent vingt-six mille cinq cents (4 926 500) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-neuf millions sept cent six mille (19 706 000) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de trois (03) mois par commandes.

Lot 5						
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA HTVA		Montant corrigé FCFA HTVA		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	BM TECHNOLOGIES	10 423 050	41 692 200	-	-	Non Conforme : pour absence de carte grise du véhicule utilitaire et pour avoir fourni un (01) seul technicien en maintenance ou en électronique en lieu et place de deux (02) exigés
2	BUREDIS Sarl	7 486 250	29 945 000	7 486 250	29 945 000	Conforme : offre anormalement élevée E = 20 000 000 F.CFA 0,85*M = 19 160 802 F.CFA 1,15*M = 25 923 438 F.CFA
03	NAWA TECHNOLOGIE		18 821 000	-	-	Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14

## Résultats provisoires

						correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
04	PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl	4 262 500	17 050 000	4 262 500	17 050 000	Conforme
	GENERAL BUSSINESS SERVICES Sarl	5 002 500	20 010 000	5 002 500	20 010 000	Conforme
05	E. SERVICES		49 224 054			Non Conforme pour n'avoir pas fourni l'attestation de travail ou le certificat de travail de OUEDRAOGO Dominique chef de poste

**Attribution : PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl** avec un montant minimum de **cinq millions vingt-neuf mille cinq cents (5 029 500) francs CFA TTC** et un montant maximum de **vingt millions cent dix-neuf mille (20 119 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de trois (03) mois par commandes.

Lot 6						
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	BM TECHNOLOGIES	5 677 000 HTVA	22 708 000 HTVA	5 677 000 HTVA	22 708 000 HTVA	Conforme.
02	CVP Sarl		25 724 000			Non Conforme pour absence de carte grise du véhicule utilitaire
03	NAWA TECHNOLOGIE		16 756 000			Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO

**Attribution : BM TECHNOLOGIE** avec un montant minimum cinq millions six cent soixante-dix-sept mille (5 677 000) francs CFAHTVA et un montant maximum de **vingt-deux millions sept cent huit mille (22 708 000) francs CFA HTVA** pour un délai d'exécution de trois (03) mois par commandes

Lot 7						
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	HARD HOME Sarl		13 806 000			Non Conforme : pour avoir fourni pour le poste de chef de site un diplôme en gestion informatique en lieu et place d'un diplôme en maintenance informatique ou électronique.
02	IT PROJET		21 240 000			Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
03	CVP Sarl	6 047 500	24 190 000	6 047 500	24 190 000	Conforme
04	GROUPEMENT GESSEL DISTRIBUTION/ GENERAL BUSSINESS SERVICES		12 000 000			Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
05	NAWA TECHNOLOGIE		15 104 000			Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans le lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
06	PERFORMANCE TECHNOLOGY & TRADING Sarl	2 065 000	8 260 000	2 065 000	8 260 000	Non Conforme : En application des dispositions de l'article 33 à son point 6 des IC l'offre est anormalement basse

**Attribution : CVP Sarl** avec un montant minimum de **six millions quarante-sept mille cinq cents (6 047 500) francs CFA TTC** et un montant maximum de **vingt-quatre millions cent quatre-vingt-dix mille (24 190 000) francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de trois (03) mois par commandes

## Résultats provisoires

Lot 8						
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC		Montant corrigé FCFA TTC		Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	CVP Sarl	-	23 747 500	-	-	Non Conforme : pour absence de carte grise du véhicule utilitaire et pour avoir fourni au poste du technicien une attestation de délibération en lieu et place des Diplômes DUT ou BTS, BEP ou CAP demandé avec deux(02) ans d'expérience
02	NAWA TECHNOLOGIE		14 071 500			Non Conforme : le délai de validité mentionnée dans la lettre de soumission vise la clause 14 correspondant au prix de l'offre et rabais au lieu de la clause 19.1 qui donne le délai de validité de l'offre qui est de 90 jours conformément au DPAO du DAO
03	GENERAL BUSSINESS SERVICES Sarl	3 970 700	15 882 800	3 970 700	15 882 800	Conforme

**Attribution : GENERAL BUSINESS SERVICES SARL avec un montant minimum de trois millions neuf cent soixante-dix mille sept cents (3 970 700) francs CFA TTC et un montant maximum de quinze millions huit cent quatre-vingt-deux mille huit cents (15 882 800) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de trois 03 mois par commandes**

Lot 9				
N°	Soumissionnaires	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Observations
01	E. SERVICES	63 981 901	63 981 901	Conforme :

**Attribution : E-SERVICES avec un montant de soixante-trois millions neuf cent quatre-vingt-un mille neuf cent un (63 981 901) francs CFA TTC pour un délai d'exécution d'un (01) mois**

FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DES LOISIRS			
DEMANDE DE PRIX N°2018-05/FNPSL/PRM 25 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU FNPSL. Référence lettre CAM : N° 2018-051/FNPSL/PRM du 04/10/2018 ; Référence de la publication : QMP N°2411 du vendredi 28 septembre 2018. Date du dépouillement : 8/10/2018. Nombre de plis reçus : 06. Date de délibération : 8/10/2018. Financement : Budget FNPSL gestion 2018			
Soumissionnaires	Montant de l'offre lu FCFA		Observations
	HTVA	TTC	
C.M.D.A	22 796 000	26 899 280	- Selon le catalogue, le pays d'origine des articles est la Belgique alors que c'est la France qui est indiquée sur le bordereau des prix unitaires ; - Mémo d'entretien non fourni ; - Pièces administratives non fournies après l'expiration du délai imparti. <b>Non conforme</b>
BOSAL Services SARL	21 950 000	25 901 000	- Le site web donné ne fait pas ressortir ni le prospectus proposé ni le matériel proposé ; - Mémo d'entretien non fourni <b>Non conforme</b>
K.E Distribution	14 422 500	17 018 550	- photos commentées. au lieu de catalogue - Pas de site internet proposé pour les articles - le formulaire de soumission « marchés équipements et services connexes » n'est pas renseigné - Mémo d'entretien non fourni. <b>Non conforme</b>
PLANETE meubles	24 105 000	28 443 900	<b>Conforme</b>
BURKIMBI PRESTATION SARL	25 075 000	-	- Pas de site internet proposé pour les items 4 et 8. - Mémo d'entretien non fourni ; - Pièces administratives non fournies après l'expiration du délai imparti. <b>Non conforme</b>
E.A.O	14 240 000	16 803 200	- Images commentées, pas de prospectus ni de catalogue ; - Le site internet ne donne pas le matériel proposé - Mémo d'entretien non fourni <b>Non conforme</b>

**Attributaire provisoire : PLANETE meubles pour un montant de vingt-quatre millions cent cinq mille (24 105 000 ) FCFA HTVA soit vingt-huit millions quatre cent quarante-trois mille neuf cent (28 443 900) FCFA TTC pour un délai d'exécution de quinze (15) jours**

DEMANDE DE PRIX N°2018-04/FNPSL/PRM POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE FORAGES POSITIFS POUR LE COMPTE DU FNPSL. Référence lettre CAM : N° 2018-052/MSL/FNPSL/PRM du 04/10/2018 ; Référence de la publication : QMP N°2412 du lundi 1 <sup>er</sup> octobre 2018 Date du dépouillement : 8/10/2018. Nombre de plis reçus : 02. Date de délibération : 9/10/2018. Financement : Budget FNPSL gestion 2018				
Soumissionnaires	Montant de l'offre lu FCFA HTVA	Montant de l'offre lu FCFA TTC	Rang	Observations
SORAF	11 867 000	-	1 <sup>er</sup>	<b>conforme</b>
SANA HYDRO CONSTRUCTION-HYDRAULIQUE (SHC)	12 803 000	15 107 540	2 <sup>ème</sup>	<b>-Non Conforme</b> : Pas de précisions sur l'expérience dans les travaux similaires pour les quatre (04) sondeurs ; <b>-Proposition financière hors enveloppe.</b>
Attributaire	SORAF pour un montant de onze millions huit cent soixante-sept mille (11 867 000) FCFA HTVA pour un délai d'exécution d'un (01) mois.			

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Appel d'offres ouvert n°2018-24/MFPTPS/SG/DMP du 25 juin 2018 pour l'acquisition de fournitures et matériels de bureau pour le compte du PMAP. Financement : prêt IDA : RMP n°2366 du 27 juillet 2018 ; Date de dépouillement : 27/08/2018 ; Nombres de plis reçus : neuf (09).

#### Lot 1 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du MENA

Soumissionnaires	Montant lu (F CFA TTC)	Montant corrigé (FCFA TTC)	Observations
ECGYK	Mt min : 8 575 862 Mt max : 19 653 018	Mt min : 8 575 862 Mt max : 19 653 018	<b>NON CONFORME</b> : Lettre d'engagement adressée au Ministère de l'économie, des finances et du développement en lieu et place du Ministère de la fonction publique du travail et de la protection sociale. <b>(Hors enveloppe)</b>
CBCO SARL	Mt min 8 342 600 Mt max 18 779 700	Mt min 8 342 600 Mt max 18 779 700	<b>CONFORME</b>
TAWOUFIQUE MULTI-SERVICES	Mt min : 8 614 000 Mt max : 20 001 000	Mt min : 8 614 000 Mt max : 20 001 000	<b>NON CONFORME</b> : Clause 14 visée au lieu de la clause 19.1 pour le délai de validité des offres. <b>(Hors enveloppe)</b>
SOGEDIM BTP SARL	Mt min : 6 903 000 Mt max : 15 829 700	Mt min : 6 903 000 Mt max : 15 829 700	<b>NON CONFORME</b> : Item 02 MENA : Pas de précision sur le papier A3 paquet de 500 feuilles
EBZ INDUSTRIE	Mt min : 7 450 000 Mt max : 16 825 000	Mt min : 7 450 000 Mt max : 16 825 000	<b>NON CONFORME</b> : Pas de précision sur le pays d'origine des fournitures, absence de marque de l'item 3 du lot 1 dont l'intitulé est la rallonge
EKL	Mt min : 7 450 000 Mt max : 18 083 500	Mt min : 7 450 000 Mt max : 16 930 050	<b>CONFORME</b> après une réduction de 9% de l'item 1 des quantités maximales
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	EKL pour un montant minimum de sept millions huit cent quarante-sept mille (7 847 000) F CFA TTC et d'un montant maximum de Seize millions neuf cent trente mille cinquante (16 930 050) F CFA TTC après une réduction de 9% pour un délai de livraison de vingt (20) jours pour chaque commande.		

#### Lot 2 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du Ministère de la Justice, des Droits Humain et de la Protection Social (MJDHPC)

Soumissionnaires	Montant lu (F CFA TTC)	Montant corrigé (FCFA TTC)	Observations
ECGYK	Mt min : 9 299 751 Mt max : 25 165 506	Mt min : 9 299 751 Mt max : 25 165 506	<b>NON CONFORME</b> : Lettre de soumission adressée au Ministère de l'économie, des finances et du développement en lieu et place du Ministère de la fonction publique du travail et de la protection sociale
CBCO SARL	Mt min : 9 297 220 Mt max : 23 558 700	Mt min : 9 297 220 Mt max : 27 092 505	<b>CONFORME</b> après une augmentation de 15% de l'item 12 des quantités maximales
TAWOUFIQUE MULTI-SERVICES	Mt min : 8 747 930 Mt max : 23 201 750	Mt min : 8 747 930 Mt max : 23 201 750	<b>NON CONFORME</b> : Clause 14 visée au lieu de la clause 19.1 pour le délai de validité des offres
SO.GE.DIM BTP SARL	Mt min : 8 333 160 Mt max : 18 366 700	Mt min : 8 333 160 Mt max : 18 366 700	<b>NON CONFORME</b> : Offres anormalement basse
EKL	Mt min : 12 998 880 Mt max : 28 853 950	Mt min : 12 998 880 Mt max : 28 853 950	<b>CONFORME</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	CBCO SARL, pour un montant minimum de neuf millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent vingt (9 297 220) F CFA TTC et un montant maximum de vingt-sept millions quatre-vingt-douze mille cinq cent cinq (27 092 505) FCFA TTC avec une augmentation de 15%, pour un délai de livraison de vingt (20) jours pour chaque commande		

#### Lot 3 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la protection sociale (MFPTPS)

Soumissionnaires	Montant lu (F CFA TTC)	Montant corrigé (FCFA TTC)	Observations
RESO Sarl	Mt min : 27 103 420 Mt max : 38 636 150	Mt min : 27 103 420 Mt max : 38 636 150	- <b>NON CONFORME</b> : Pas de proposition des prescriptions techniques demandées, du cadre de bordereau des prix Unitaires, de marque, de pays d'origine. <b>Conclusion : l'offre est incomplète ; Au niveau de l'item 17 (prospectus de la machine à reliure) non conforme</b> ; bloc cubique non conforme pour avoir fourni du papier blanc en lieu et place du multicolore et de n'avoir pas fourni la boîte cubique alors que le DAO l'exigeait
ECGYK	Mt min : 16 898 851 Mt max : 26 477 182	Mt min : 16 898 851 Mt max : 26 477 182:	- <b>NON CONFORME</b> : Lettre de soumission adressée au Ministère de l'économie, des finances et du développement en lieu et place du Ministère de la fonction publique du travail et de la protection sociale ; Au niveau de l'item 11 (prospectus) de la machine à reliure électrique, pas de précision sur la capacité de perforation (20 ou 25 feuilles) alors que le DAO exigeait 25 feuilles. Au niveau de sa capacité, le DAO demandait au moins 450 feuilles alors que le fournisseur propose dans son prospectus (125 ou 500 feuilles) ; - les dimensions de la boîte cubique demandées dans le DAO sont de 100mm x100mm alors que le fournisseur propose dans son prospectus 90x90mm, du papier blanc à la place du papier multicolore. Contradictions entre les prescriptions techniques proposées (boîte cubique papier de 1000) et les descriptions du prospectus (575 feuilles).
SO.GE.DIM BTP Sarl	Mt min : 18 890 030 Mt max : 29 447 785	Mt min : 19 059 950 Mt max : 29 806 505	<b>NON CONFORME</b> : Des erreurs ont été commises. En effet, au niveau de l'item 10 en quantité minimum et maximum, il a proposé respectivement 1 et 1 au lieu de 10 et 20, une correction a donc été apportée à l'offre. Ce qui a fait augmenter son offre de 169 920 (minimum) et de 358 720 (maximum) soit une variation respectivement de 0,89% et 1,21%. <b>Offre anormalement basse</b>
SGE Sarl	Mt min : 38 259 730 Mt max : 55 615 170	Mt min : 38 259 730 Mt max : 55 615 170:	<b>NON CONFORME</b> : Pas proposition de marques des articles proposés ; - Au niveau de l'échantillon de l'item 17, le soumissionnaire a présenté du papier blanc au lieu du papier multicolore Sans la boîte cubique alors que le DAO l'exigeait. <b>Hors enveloppe</b>
EKL	Mt min : 32 494 840 Mt max : 48 893 300	Mt min : 32 848 840 Mt max : 49 601 300	<b>CONFORME</b> . Au niveau de EKL, il y'a eu une erreur de sommation. Ce qui a fait augmenter son offre financière de 354 000 (minimum) à 708 000 (maximum) soit une variation respectivement de 1,09% et de 1,45%
ENS	Mt min : 23 039 382 Mt max : 35 702 670	Mt min : 23 039 382 Mt max : 35 702 670	<b>NON CONFORME</b> : Pas de précision sur les Items 1 (au moins), Items 11 (au moins) et Items 14 (au moins) et de n'avoir pas proposé les marques des différents articles proposés ; Non-respect de la lettre de soumission (intégration

## Résultats provisoires

			des prescriptions techniques dans la lettre de soumission ; Au niveau du prospectus de l'Item 11 (machine à reliure électrique), le soumissionnaire n'a pas proposé la taille de l'anneau plastique qui est de 51mm dans le DAO ; Il n'a pas fourni d'échantillons de bloc cubique. - Le soumissionnaire a présenté uniquement du papier blanc.
<b>ATTRIBUTAIRE<sup>2</sup></b>	<b>EKL</b> pour un montant minimum de trente-deux millions huit cent quarante-huit mille huit cent quarante (32 848 840) FCFA TTC et d'un montant maximum de quarante-neuf millions six cent un mille trois cents (49 601 300) F CFA TTC, pour un délai de livraison de vingt (20) jours pour chaque commande.		
<b>Lot 4 : Acquisition de fournitures et matériels de bureau au profit du secrétariat permanent du programme de modernisation de l'administration publique</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant lu (F CFA TTC)</b>	<b>Montant corrigé (FCFA TTC)</b>	<b>Observations</b>
ECGYK	Mt min : 7 768 917 Mt max : 18 458 552	Mt min : 7 768 917 Mt max : 18 458 552	<b>NON CONFORME</b> : Lettre de soumission adressée au Ministère de l'économie, des finances et du développement en lieu et place du Ministère de la fonction publique du travail et de la protection sociale ; Au niveau de l'Item 08, prospectus non fourni
SO.GE.DIM BTP SARL	Mt min : 5 671 375 Mt max : 13 646 405	Mt min : 5 671 375 Mt max : 15 693 365	<b>CONFORME</b> . Après une augmentation des quantités maximales de 15% a été effectuée. Donc les quantités maximales de l'Item 10 (rame de papier) ont subi une augmentation) de 194 cartons
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>SO.GE.DIM BTP Sarl</b> pour un montant minimum de cinq millions six cent soixante-onze mille trois cents soixante-quinze (5 671 375) et d'un montant maximum de quinze millions six cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante-cinq (15 693 365) F CFA TTC avec une augmentation de 15%, pour un délai de livraison de vingt (20) jours pour chaque commande.		

<b>APPEL D'OFFRES OUVERT N°2018-18/MFPTPS/SG/DMP</b> du 25/06/2018 relatif à l'acquisition de photocopieurs pour le compte du Programme de Modernisation de l'Administration Publique (PMAP). <b>Financement</b> : Budget de l'Etat, Gestion 2018. <b>Publication</b> : Quotidien n°2364 du 25/07/2018. <b>Date d'ouverture des offres</b> : 07/08/2018. <b>Nombre de plis reçus</b> : sept (07). <b>Nombre de lots</b> : deux (02)						
N° d'ordre	Soumissionnaires	Offres financières				Observations
		Montant lu F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	
<b>Lot 1 : Acquisition de photocopieurs moyenne capacité au profit du PMAP</b>						
1	GRUPEMENT EZOH/EGF SARL	132 050 000	<b>132 050 000</b>	155 819 000	<b>155 819 000</b>	<b>Non conforme</b> : Absence de marchés de nature et de complexité similaires (acquisition de photocopieurs) exécutés au cours des trois (3) dernières années (2015, 2016 et 2017). Les marchés proposés ne correspondent pas à ceux visés par le DAO. Coût sur la base de l'analyse complexe : 4 70 382 448 FCFA.
2	WILL.COM SARL	-	-	219 716 000	<b>219 716 000</b>	<b>Non conforme</b> : Absence de marchés de nature et de complexité similaires (acquisition de photocopieurs) exécutés au cours des trois (3) dernières années (2015, 2016 et 2017). Les marchés proposés ne correspondent pas ceux visés par le DAO et/ou ne sont pas exécutés au cours des 3 dernières années. Coût sur la base de l'analyse complexe : 2 213 618 108 FCFA.
3	GRUPEMENT ART TECHNOLOGY SARL/ECRBTP	-	-	124 744 880	<b>124 744 880</b>	<b>Conforme</b> . (Offre conforme évaluée la moins disante. Coût sur la base de l'évaluation complexe : 1 817 801 027 FCFA).
4	GRUPEMENT LUXOR SARL/ FT BUSINESS SARL	-	-	147 209 720	<b>147 209 720</b>	<b>Non conforme</b> : Item 1.20 (régulateur de tension) : marque, modèle et prospectus non fournis; Item 1.21 (parasurtenseur) : marque, modèle et prospectus non fournis ;
5	DIACFA LIBRAIRIE	126 974 568	<b>126 974 568</b>	149 829 990	<b>149 829 990</b>	<b>Non conforme</b> : - Non prise en compte du NB contenu dans le DAO (absence de descriptions et du prospectus de la rallonge multiprise, cinq (05) trous minimum, cinq (05) mètres au moins, équipée d'une protection parafoudre et d'un système marche / arrêt pouvant supporter 10 Ampères minimum) ; - Absence de l'engagement dans la soumission à fournir trois (03) cartouches d'encre de rechange par photocopieur.
6	S.G.E SARL	159 600 000	<b>159 600 000</b>	188 328 000	<b>188 328 000</b>	<b>Non conforme</b> : Insuffisance de marchés de nature et de complexité similaires. Un seul marché présenté qui répond aux exigences du DAO (MarchéN°26/00/01/01/80/2018/00011/ MMC/SG/PADSEM du 22/02/2018). Coût sur la base de l'analyse complexe : 4 802 891 448 FCFA
7	ETS KABRE LASSANE	121 600 000	<b>121 600 000</b>	143 488 000	<b>143 488 000</b>	<b>Non conforme Non conforme</b> : Item 1.22 (parasurtenseur) : marque, modèle et prospectus non fournis ; Absence de l'engagement dans la soumission à fournir trois (03) cartouches d'encre de rechange par photocopieur.
<b>Attributaire : GRUPEMENT ART TECHNOLOGY SARL/ECRBTP</b> pour un montant de <b>cent vingt-quatre millions sept cent quarante-quatre mille huit cent quatre-vingt (124 744 880) FCFA TTC</b> avec un délai de livraison de <b>soixante (60) jours</b> .						

## Résultats provisoires

Lot 2 : Acquisition de photocopieurs grande capacité au profit du PMAP						
1	<b>Groupement EZOH/EGF SARL</b>	68 200 000	<b>68 200 000</b>	80 476 000	<b>80 476 000</b>	<b>Non conforme</b> : Absence de marchés de nature et de complexité similaires (acquisition de photocopieurs) exécutés au cours des trois (3) dernières années (2015, 2016 et 2017). Les marchés proposés ne correspondent pas à ceux visés par le DAO. Coût sur la base de l'analyse complexe : 629 295 186 FCFA)
2	WILL.COM SARL	-	-	100 300 000	<b>100 300 000</b>	<b>Non conforme</b> : Absence de marchés de nature et de complexité similaires (acquisition de photocopieurs) exécutés au cours des trois (3) dernières années (2015, 2016 et 2017). Les marchés proposés ne correspondent pas à ceux visés par le DAO ou ne sont pas exécutés au cours des 3 dernières années. Coût sur la base de l'analyse complexe : 649 119 186 FCFA
3	GROUPEMENT ART TECHNOLOGY SARL/ECRBTP	-	-	48 970 000	<b>48 970 000</b>	<b>Conforme</b> . Coût sur la base de l'analyse complexe : 520 528 223 FCFA
4	GROUPEMENT LUXOR SARL/ FT BUSINESS SARL	-	-	66 670 000	<b>66 670 000</b>	<b>Non conforme</b> : Item 2.1.21 (Régulateur de tension) : <i>marque, modèle et prospectus non fournis</i> ; Item 2.1.22 (Parasurtenseur) : <i>marque, modèle et prospectus non fournis</i> .
5	DIACFA LIBRAIRIE	58 684 740	<b>58 684 740</b>	69 247 993	<b>69 247 993</b>	<b>Non conforme</b> : - Non prise en compte du NB contenu dans le DAO (absence de descriptions et du prospectus de la rallonge multiprise, cinq (05) trous minimum, cinq (05) mètres au moins, équipée d'une protection parafoudre et d'un système marche / arrêt pouvant supporter 10 Ampères minimum) ; - Absence de l'engagement dans la soumission à fournir trois (03) cartouches d'encre de rechange par photocopieur.
6	S.G.E SARL	95 040 000	<b>95 040 000</b>	112 147 200	<b>112 147 200</b>	<b>Non conforme</b> : Insuffisance de marchés de nature et de complexité similaires. Un seul marché qui répond aux exigences du DAO (Marché N°26/00/01/01/80/2018/00011/MMC/SG/PADSEM du 22/02/2018) Coût sur la base de l'analyse complexe : 583 705 423 FCFA
7	ETS KABRE LASSANE	55 000 000	<b>55 000 000</b>	64 900 000	<b>64 900 000</b>	<b>Non conforme</b> : Item 1.22 (parasurtenseur) : <i>marque, modèle et prospectus non fournis</i> ; Absence de l'engagement dans la soumission à fournir trois (03) cartouches d'encre de rechange par photocopieur.
<b>Attributaire : GROUPEMENT ART TECHNOLOGY SARL/ECRBTP</b> , pour un montant de <b>quarante-huit millions neuf cent soixante-dix mille (48 970 000) FCFA TTC</b> avec un délai de livraison de <b>soixante (60) jours</b> .						

<b>Rectificatif</b> Rectificatif du Quotidien n°242 4 - Mercredi 14 octobre 2018, page 7 portant sur classement du <b>LOT 3</b> Manifestation d'intérêt n°2018-31/MFPTPS/SG/DMP du 07 septembre 2018 relative au recrutement d'un cabinet ou d'un bureau d'étude pour la réalisation des études architecturale et technique détaillées de la réfection et extension des inspections du travail (r+2/r+3) dans diverses région du Burkina. Financement Fond National des Etudes et de Préparation des Projet (FONEPP/MINEFID): RMP n°2399 du mercredi 12 septem bre 2018 ; Date de dépouillement : 25/09/2018 ; Nombres de plis reçus : dix-sept (17) <b>Lot 3 : Etude architecturale et technique détaillée pour la construction d'un immeuble (R+1) Extensible en (R+2) pour les inspections du                      travail de Dori-Kaya-Ziniaré</b>			
Dénomination ou raison sociale du Consultant.	Nombre Total de point sur 100pts	Classement	Observation
GROUPEMENT ARCADE ET AIES	85.5	6 <sup>ème</sup>	<b>Retenue pour la suite de la procédure</b>
AGORA BURKINA	96.5	4 <sup>ème</sup>	<b>Retenue pour la suite de la procédure</b>
LE BATISSEUR DU BEAU SARL	99	1 <sup>er</sup>	<b>Retenue pour la suite de la procédure</b>
AGENCE PERSPECTIVE	97	3 <sup>ème</sup>	<b>Retenue pour la suite de la procédure</b>
ARDI	98	2 <sup>ème</sup>	<b>Retenue pour la suite de la procédure</b>
BAUPLAN	77.5	8 <sup>ème</sup>	Non retenue pour la suite de la procédure
IMHOTEP SARL	85	7 <sup>ème</sup>	Non retenue pour la suite de la procédure
BATIR SARL	74	10 <sup>ème</sup>	Non retenue pour la suite de la procédure
ACROPOLE	94	5 <sup>ème</sup>	<b>Retenue pour la suite de la procédure</b>
LE GROUPEMENT CAURI ET CACI-CONSEIL	77	9 <sup>ème</sup>	Non retenue pour la suite de la procédure

## Résultats provisoires

### ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATURE

Appel d'offres ouvert accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PR M du 17/09/2018 relatif à la confection et l'acquisition de mobiliers de salle de classe et de mobiliers de bureau au profit de l'ENAM. Financement : Budget de l'ENAM, exercice 2018

Nombre de fournisseurs ayant déposé leurs offres : 08. Publication de l'avis : revue des marchés publics n°2403 du 18/09/2018

Date de dépouillement : 03/10/2018. Référence lettre de convocation de la CAM : N°2018-729/ENAM/DG/PR M du 24/09/2018

N°	Soumissionnaires	Montants Lus (CFA)		Montants Corrigés (FCFA)		Rang	Observations
		HT VA	TTC	HTVA	TTC		
<b>Lot1</b>							
1	KOALA MEUBLES DE LUXE	40 885 210	48 244 548	40 885 210	48 244 548	Non classé	<b>NON CONFORME :</b> Absence d'agrément technique conformément au DAO ; La liste du matériel a été visée par un huissier de justice et non un notaire conformément au DAO ; Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 1).
2	GENERAL MOBILIER SARL	38 555 000	45 494 900	42 150 000	49 737 000	Non classé	<b>NON CONFORME</b> Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 1) Item 9 Bureau à un caisson : caisson non mobile
3	LE MOBILIER OUBDA PLACIDE	74 485 000	87 892 300	74 485 000	87 892 300	Non classé	<b>NON CONFORME :</b> Absence de l'acte d'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique ; Absence de copies légalisées de la CNIB du personnel demandé dans le DAO ; Un marché similaire N°T0-MOB-118-01/2013/MESS/AGEM-D relatif à l'acquisition d'équipement de 244 bureaux de l'Université de Ouagadougou au profit du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, approuvé le 16 Novembre 2013 ; L'année 2013 n'est pas conforme au DAO (trois dernières années).
4	SOSA /SM SARL	38 700 000	45 666 000	38 700 000	45 666 000	Non classé	<b>NON CONFORME</b> Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 1) Liste du matériel non notarié conformément au DAO Les échantillons des Items 1 et Item 8 sont parvenus à l'ENAM le 03/10/2018 à 12H03 mn après l'ouverture des plis. Item 4 bureaux à deux caissons semi métalliques au lieu de bureau à un caisson semi métallique.
<b>Lot 2</b>							
1	GROUPE SAINT MATHIAS	17 331 500	20 451 170	17 331 500	20 451 170	Non classé	<b>NON CONFORME :</b> Les deux (02) marchés similaires N°SE/00/01/02/00/2018/00031 du 10/07/2018 relatif à l'acquisition de mobilier de bureau au profit du centre de Gestion des Cités et N°SE/00/01/01/00/2018/010 du 11/06/2018 relatif à l'acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la CARFO datent de 2018 alors que l'année en cours n'est pas prise en compte conformément au DAO. Item 2 Fauteuil directeur : dossier non basculant
2	ADAM'S COMMERCE ET DISTRIBUTION	17 288 400	20 400 312	17 288 400	20 400 312	Non classé	<b>NON CONFORME</b> Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 2) Item 2 Fauteuil directeur Dossier non basculant

## Résultats provisoires

3	<b>KOALA MEUBLES DE LUXE</b>	18 369 000	21 675 420	18 369 000	21 675 420	<b>Non classé</b>	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 2)</p> <p>Item 1 bureau directeur : Absence d'étagère au niveau des deux extrêmes gauche et droite</p> <p>Item 5 chaise visiteur pour DG : piétement cadre luge au lieu de piétement formé de trois tiges</p>
4	<b>GENERAL MOBILIER SARL</b>	14 995 000	17 694 100	17 025 000	20 089 500	<b>Non classé</b>	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 2)</p> <p>Item 2 Fauteuil directeur Dossier non basculant</p> <p>Item 5 Chaise visiteur pour DG : piétement cadre luge au lieu de piétement formé de trois tiges</p>
5	<b>MULTI HOME BURKINA</b>	14 430 000	17 027 400	14 430 000	17 027 400	<b>Non classé</b>	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 2)</p> <p>Item 2 Fauteuil directeur Dossier non basculant</p> <p>Item 5 Chaise visiteur pour DG : piétement cadre luge au lieu de piétement formé de trois tiges</p>
6	<b>ENTREPRISE ALPHA OMEGA</b>	16 516 000	19 488 880	16 516 000	19 488 880	<b>Non classé</b>	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 2)</p> <p>Item 1 Bureau directeur : Absence d'étagère au niveau des deux extrêmes gauche et droite</p>
7	<b>LE MOBILIER OUBDA PLACIDE</b>	30 820 000	36 367 600	30 820 000	36 367 600	<b>Non classé</b>	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Item 2 Fauteuil directeur : dossier non basculant</p> <p>Item 6 Fauteuil secrétaire : accoudoirs non réglables, dossier rembourré au lieu de dossier en toile grillagé noir, absence de coussin de protection de dos fixé sur l'armature,</p> <p>Item 7 : Bureau secrétaire avec retour l'image présentée ne permet pas d'apprécier les spécifications techniques</p> <p>Un marché similaire N°T0-MOB-118-01/2013/MESS/AGEM-D relatif à l'acquisition d'équipement de 244 bureaux de l'Université de Ouagadougou au profit du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur, approuvé le 16 Novembre 2013 ;</p> <p>L'année 2013 n'est pas conforme au DAO (trois dernières années).</p>
8	<b>SOSA/SM SARL</b>	18 920 000	22 325 600	18 920 000	22 325 600	<b>Non classé</b>	<p><b>NON CONFORME</b></p> <p>Objet non conforme sur la caution de soumission par rapport au dossier d'appel d'offres accéléré N°2018-002/ENAM/DG/PRM du 17/09/2018 (lot 2)</p> <p>Item 7 Bureau avec retour : absence de sous main en semi cuir, de plumier et de dispositif de câblage.</p> <p>Absence d'emplacement pour UC, tirette pour clavier informatique, un tiroir en dessous</p> <p>Item 6 Fauteuil secrétaire : dossiers rembourrés au lieu de dossier en toile grillagé noir, absence de coussin de protection.</p> <p>Item 5 Chaise visiteur pour DG : piétements cadre luge au lieu de piétement formés de trois tiges.</p> <p>Item 4 Fauteuil agent : accoudoirs en bois au lieu de acier chromé</p> <p>Item 2 Fauteuil directeur : dossier non basculant</p> <p>Item 1 Bureau directeur : absence de roulette sur le caisson et de sous main en semi cuire</p>
<b>Infructueux pour non-conformité du dossier technique</b>							

## Résultats provisoires

### INSTITUT DES SCIENCES (IDS)

Résultats provisoires suivant décision de n°2018-0681/ARCOP/ORD du 19/10/2018 de l'Appel d'offres ouvert accéléré n° 2018-005/MESRSI/SG/IDS/DG/PRM du 28/08/2018 pour l'acquisition de véhicules à quatre (04) roues au profit de l'Institut Des Sciences (IDS) gestion 2018 Publication : Quotidien n° 2391 du 31/08/2018

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Délai de livraison du véhicule /j	Délai de mise en disponibilité des pièces de rechange /j	Délai de garantie du véhicule /an/km	Coût de révision en F CFA TTC	Coût de consommation en F CFA TTC	Montant de l'évaluation complexe de l'offre en F CFA TTC	Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC								
MEGA-TECH SARL	lot-1: 51 000 000	Lot-1 : 60 180 000	Lot-1 : 51 000 000	Lot-1 : 60 180 000	Lot-1: 90	Lot-1: 5	Lot1 : 4 ans/ 100 000km	Lot1: 965 629	Lot-1: 2 182 900	Lot1 : 65 377 587	2 <sup>ème</sup>	Conforme
SEA-B	Lot-1 : 66 940 677	Lot-1 : 78 989 999	Lot-1 : 6 940 677	Lot-1 : 78 989 999	Lot-1: 10	Lot-1 : 4	Lot-1: 24 mois/ 100 000km	Lot1: 484 351	Lot-1 : 2261800	Néant	Non classé	Les marchés similaires fournis sont antérieurs aux trois (03) dernières années Non conforme
DIACFA AUTOMOBILE	Lot-1 : 61 855 935	Lot-1 : 72 990 003	Lot-1 : 61 855 935	Lot-1 : 72 990 003	Lot-1: 10	Lot-1 : 5	Lot1: 3ans/ 100 000km	Lot1: 965 629	Lot1 : 2182900	Lot1: 61 195 590	1 <sup>er</sup>	Conforme
WATAM SA	Lot-1 : 73 500 000	Lot-1 : 86 730 000	Lot-1 : 73 500 000	Lot-1 : 86 730 000	Lot-1: 30	Lot-1: 5	Lot-1: 4 ans/ 100 000km	Lot1: 494 500	Lot1 :1656900	Lot1 :73 537 200	3 <sup>ème</sup>	Conforme
CFAO MOTORS	Lot-1 : 66 101 694	Lot-1 : 77 999 999	Lot-1 : 66 101 694	Lot-1 : 77 999 999	lot-1: 45	lot-1: 8	lot1: 3 ans/ 100 000km	lot1: 2100000	Lot1 :205 1400	Lot1 :82 862 119	4 <sup>ème</sup>	Conforme

**RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2018-006/MESRSI/SG/IDS/DG/PRM DU 07/09/2018 pour la construction d'un parking au profit de l'Institut Des Sciences (IDS) SUIVANT DECISION N° 2018-0643/ARCOP/ORD DU 09/10/2018.**  
Financement : Budget de l'IDS gestion 2018. Publication : Quotidien n° 2398 du mardi 11 septembre 2018 Page 23

Soumissionnaires	Montant lu F CFA	Montant corrigé F CFA	Observations
AEC-BTP	9 399 810 HT	9 399 810 HT	AEC-BTP a modifié les quantités des items 6 et 19 du point B (au lieu de 46,80 il a proposé 46 ,00 pour l'item 6 du B et au lieu de 28,16 il a proposé 28 pour l'item 19 du point B).
BATIPLUS	10 159 044 HT Et 11 987 672 TTC	10 159 044 HT Et 11 987 672 TTC	RAS
L'ORAGE la reine des BTP	8 857 358 HT	8 857 358 HT	Offre exagérément basse, car l'intervalle dans lequel l'offre n'est anormalement basse ni anormalement élevée est : <b>10 368 770 FCFA TTC ≤ X ≤ 14 028 337 FCFA TTC</b>
DE-JEMUEL	7 212 357 HT Et 8 510 581 TTC	7 212 357 HT Et 8 510 581 TTC	Offre exagérément basse, car l'intervalle dans lequel l'offre n'est anormalement basse ni anormalement élevée est : <b>10 368 770 FCFA TTC ≤ X ≤ 14 028 337 FCFA TTC</b>
COTRAP- SA	9 999 670 HT Et 11799610,6 TTC	9 999 670 HT Et 11799610,6 TTC	Modelé de CV du soudeur fourni non signé
ETYSOF	9 386 050 HT	9 386 050 HT	Le nom de famille sur le CV est différent de celui écrit sur le diplôme.

Attributaire : BATIPLUS pour un montant hors taxe de dix millions cent cinquante-huit mille six cent vingt (10 158 620) FCFA et un montant TTC de onze millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cent soixante-douze (11 987 172) FCFA avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Demande de prix N°2018-001/MEEVCC/SG/ENEF du 21/09/2018 pour l'acquisition d'une camionnette Pick-up au profit de l'École Nationale des Eaux et Forêts. Publication de l'avis : Revue des marchés publics Quotidien N°2413 du mardi 02 octobre 2018.  
Nombre de plis reçus : Deux (02). Date de dépouillement : 12 octobre 2018. Financement : Budget ENEF / Gestion 2018

N° d'ordre	Soumissionnaire	Montant lu (en Francs CFA)	Montant corrigé (en Francs CFA)	Observations
1	WATAM SA	23 187 000 TTC	23 187 000 TTC	Conforme
2	CFAO MOTORS	28 000 000 TTC	28 000 000 TTC	Non Conforme La cylindrée est inférieure n'est pas dans la fourchette demandée
Attributaire		« WATAM SA » pour un montant de vingt trois millions cent quatre vingt sept mille (23 187 000) francs CFA TTC avec un délai de 45 jours		

## Résultats provisoires

### MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUE

Demande de propositions: N°2018-021P/MAAH/SG/DMP du 25 juillet 2018 pour le recrutement d'un bureau d'études chargé d'assurer le suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 170 ha de périmètre irrigué à Douna au profit du Programme de Restructuration et de Mise en Valeur de la plaine aménagée de Niofila/Douna (PRMV-ND) - Financement : Budget de l'Etat, exercice 2018 - Référence de la Manifestation d'intérêt : N°2018- 019M /MAAH/SG/DMP du 29/03/2018 17

Date de dépouillement : 08 octobre 2018 - Nombre de soumissionnaires : Cinq (05)

Nom des consultants	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Évaluation technique		Évaluation financière		Évaluation combinée	Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	Scores techniques	Scores pondérés	Scores financiers	Scores pondérés	Score Final		
CEGESS	69 850 000	82 423 000	69 850 000	82 423 000	85	68,00	66,57	13,31	81,31	5 <sup>ème</sup>	RAS
SERAT	44 750 000	52 805 000	46 500 000	54 870 000	83	66,40	100	20,00	86,40	2 <sup>ème</sup>	RAS Erreur de calcul : la durée d'intervention facturée est de six (06) mois au lieu de sept (07) spécifiée dans le dossier de la demande de propositions. Total rémunération chef de mission = 1 750 000 FCFA x 7 = 12 250 000 FCFA au lieu de 1 750 000 FCFA x 6 = 10 500 000 FCFA
CETRI	71 783 750	84 704 825	71 783 750	84 704 825	86	68,80	64,78	12,96	81,76	4 <sup>ème</sup>	RAS
Groupement GERTEC/AC3E	63 316 000	74 712 880	63 316 000	74 712 880	88,5	70,80	73,44	14,69	85,49	3 <sup>ème</sup>	RAS
Groupement Faso Ingénierie SARL/ Hydroconsult International	105 184 000	124 117 120	93 484 000	110 311 120	96	76,80	49,74	9,95	86,75	1 <sup>er</sup>	Retenu Erreur de calcul : Item 3.1 : 100 000 FCFA x 13 = 1 300 000 FCFA au lieu de 13 000 000 FCFA
<b>Attributaire</b>	groupement de bureaux d'études <b>Faso Ingénierie SARL/Hydroconsult International</b> pour un montant <b>HTVA de quatre-vingt-treize millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille (93 484 000) FCFA</b> soit un montant <b>TTC de cent dix millions trois cent onze mille cent vingt (110 311 120) FCFA</b> avec un délai d'exécution de <b>sept (07) mois</b> .										

**Manifestation d'Intérêt** : N° 2018-029M/MAAH/SG/DMP du 27/06/2018 **Objet** : Recrutement d'un consultant individuel, comptable pour le compte du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS-BF) - **Publication** : Quotidien des Marchés Publics n° 2350 du 05 juillet 2018 - **Financement** : Association Internationale de Développement (IDA) - **Date d'ouverture des plis** : 20/07/2018  
**Nombre de plis reçus** : Trois (03) - **Méthode de sélection** : Qualification du consultant

Consultants individuels	Diplôme	Expérience minimum de 05 ans (en année)	Expérience dans projet Banque mondiale	Maîtrise de l'outil informatique	Maîtrise d'au moins un logiciel de gestion comptable et financière	Formation en procédures BM	TOTAL NOTE	Observations	Classement/ Conclusion

## Résultats provisoires

	20	20	20	10	20	10	100		
COMPAORE Lise Marie Adeline	20,00	10,00	10,00	10,00	20,00	0,00	70,00	Expérience de 5 ans exclusivement en projet Banque Mondiale, Attestation de formation en procédures comptables <b>BM non fournie</b>	2 <sup>ème</sup> Retenu si le 1er désiste
ALADE Arold	20,00	12,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32,00	Expérience de 7 ans dont 0 an en projet Banque Mondiale; attestation pour la maîtrise de l'outil informatique, de logiciel comptable et de formation en procédures <b>BM non fournie</b>	3 <sup>ème</sup> Retenu si la 2ème désiste
TARNAGDA Daimann	20,00	20,00	13,00	0,00	20,00	0,00	73,00	Expérience de 15 ans dont 8 ans en projet Banque Mondiale, Attestation de formation en procédures comptables <b>BM non fournie</b>	1 <sup>er</sup> <b>Retenu pour la suite de la procédure</b>

Manifestation d'Intérêt : N°2018-018M/MAAH/SG/DMP du 28 mars 2018 pour le recrutement de bureau d'études chargé de l'évaluation finale de la stratégie nationale de développement durable de l'agriculture irriguée et du diagnostic de l'agriculture irriguée au Burkina Faso pour le compte du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS-BF). Financement : Banque Mondiale  
Date de dépouillement Propositions technique et financière : 1er août 2018 - Nombre de plis reçus : un (01)  
Nombre de lots : Unique

Soumissionnaire	Note technique/ 100 points	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Montants négociés en F CFA		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Groupement ACCORD CONSULT/FASO INGENIERIE SARL	97	50 000 000	59 000 000	50 000 000	59 000 000	49 000 000	57 820 000	Conforme

**Attributaire :** Groupement ACCORD CONSULT/FASO INGENIERIE SARL pour un montant de **quarante-neuf millions (49 000 000) francs CFA HTVA, soit un montant de cinquante-sept millions huit cent vingt mille (57 820 000) francs CFA TTC** avec un **délaï d'exécution de soixante-quinze (75) jours calendaires.**

### SOCIETE NATIONALE DES POSTES

DEMANDE DE PRIX N°2018-016/DG.SONAPOST/DPM/DM POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES AU PROFIT DE LA SONAPOST - Financement : budget SONAPOST - Gestion 2018 - Dépouillement : mardi 09 octobre 2018 -  
Date de publication : RMP N°2411 du vendredi 28/09/2018 - Nombre de plis reçus : 04  
TRAVAUX RECAPITULATIF LOT 1

Soumissionnaires	Montant Lu FCFA		Montant Corrigé FCFA		Observations	Classement
	HT	TTC	HT	TTC		
CFAO TECHNOLOGIES	25 335 000	29 895 300	25 335 000	29 895 300	<b>NON CONFORME : a fourni une copie d'agrément non légalisée et expiré depuis le 28 mars 2018</b>	-
ENTREPRISE LE BERGER	32 542 373	38 400 000	32 542 373	38 400 000	<b>CONFORME</b>	1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>ENTREPRISE LE BERGER</b> pour un montant de : <b>trente-huit millions quatre cent mille (38 400 000) Francs CFA TTC</b> avec un <b>délaï d'exécution de cinq (05) mois.</b>					

### TRAVAUX RECAPITULATIF LOT 2

SOUSSIONNAIRES	Montant Lu FCFA		Montant Corrigé FCFA		Observations	Classement
	HT	TTC	HT	TTC		
3-D INFORMATIQUE	6 600 000	7 788 000	6 600 000	7 788 000	NON CONFORME : propose une consommation de 9W (4W en veille) au lieu de 3W à 5W (2 à 3W en veille)	-
ARSI SARL	15 100 000	17 818 000	15 100 000	17 818 000	NON CONFORME : la lettre de soumission n'a pas été adressée à l'autorité contractante	-
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>INFRUCTUEUX</b>					

### TRAVAUX RECAPITULATIF LOT 3

SOUSSIONNAIRES	Montant Lu FCFA		Montant Corrigé FCFA		Observations	Classement
	HT	TTC	HT	TTC		
3-D INFORMATIQUE	3 990 000	4 708 200	3 990 000	4 708 200	<b>CONFORME</b>	1 <sup>er</sup>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>3-D INFORMATIQUE</b> pour un montant de : <b>quatre millions sept cent huit mille deux cents (4 708 200) Francs CFA TTC</b> avec un <b>délaï d'exécution de quatorze (14) jours.</b>					

## Résultats provisoires

### MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'offres ouvert national accéléré: N°2018-01 4T/MEA/SG/DMP du 27 septembre 2018 pour les travaux de réhabilitation de cinq (05) barrages dans les régions des Cascades, du Centre Est, des Hauts Bassins, du Nord et du Sud Ouest pour le compte de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH). Financement : Budget de l'Etat. Publication de l'Avis : QMP N°2413 du 02 octobre 2018  
Date de dépouillement : 12 octobre 2018. Nombre de plis : 13. Nombre de lots : 05

SOUSMISSIONNAIRE	Lot	Montant en F CFA		Observations
		Montants lus TTC	Montants corrigés TTC	
Groupement ECM sarl/ YIDIA	2	344 322 761	-	<b>Non conforme</b> Matériel de géotechnique incomplet
SOKEF	5	258 079 865	<b>257 490 455</b>	<b>Conforme</b> ; prix 3 : différence entre le prix unitaire en lettres et le prix unitaire en chiffres
Groupement CBE/ Entreprise YIDIA	1	105 610 000	105 610 000	<b>Conforme</b>
SAOH-BTP	1	109 866 614	<b>331 727 500</b>	<b>Lot 1</b> : les prix unitaires reportés sur le devis ne correspondent pas aux prix unitaires sur le bordereau des prix unitaires ; correction ayant entraîné une variation de plus de 15%. Offre écarté conformément aux dispositions du point 32.3 des instructions aux candidats.
	2	325 959 896	<b>278 669 095</b>	<b>Lot 2 : Conforme</b> : les prix unitaires reportés sur le devis ne correspondent pas aux prix unitaires sur le bordereau des prix unitaires ; correction ayant entraîné une variation de 14,5%
FORBAT Afrique	1	280 288 055	-	<b>Non conforme</b> Références techniques non probantes Visites techniques non probantes
GE.CA.U.MINE SA	2	335 341 103	335 341 103	<b>Conforme</b> : qualifié pour un lot car ayant présenté le même personnel et le même matériel à tous les lots
	4	408 311 100	408 311 100	
EEPC	2	400 277 181	400 277 181	<b>Conforme</b> : qualifié pour un lot car ayant présenté le même personnel et le même matériel à tous les lots
	3	365 453 552	365 453 552	
Groupement MTC/ Entreprise YIDIA	4	297 939 144	-	<b>Non conforme</b> Références techniques non conformes : pas de précision sur le volume des barrages
ECCKAF	1	143 168 810		<b>Non conforme</b> Références techniques non conformes : 1 seule référence et dont le volume du barrage n'est pas précisé Personnel non conforme : volumes des barrages non précisés pour le directeur des travaux, le conducteur des travaux et le chef de chantier terrassement ; Discordance de date de naissance entre le diplôme et la CNIB du conducteur des travaux au lot 1 ; copie légalisée de la CNIB du chef de chantier terrassement (lot2) non fournie ; diplôme du chef de chantier terrassement (lot3) non fourni ; diplôme du topographe (lot4) non fourni.
	2	443 604 480		
	3	340 860 936		
	4	434 637 719		
	5	415 056 740		
Groupement SGB/ ECODI sarl	3	347 850 607		<b>Non conforme</b> Références techniques non probantes Personnel non conforme : volumes des barrages non précisés pour le directeur des travaux, le conducteur des travaux et le chef de chantier terrassement ; Le directeur des travaux a moins de 10 ans d'expérience Matériel non conforme : visites techniques et cartes grises non probantes ; matériel géotechnique incomplet
	5	288 990 142		
BURKINA DECOR	3	322 637 636	322 637 636	<b>Conforme</b> : qualifié pour un lot car ayant présenté le même personnel et le même matériel à tous les lots
	5	336 330 975	336 330 975	
ESDP-SA	1	189 981 180	189 981 180	<b>Conforme</b> : qualifié pour un lot car ayant présenté le même personnel et le même matériel à tous les lots
	4	294 414 555	294 414 555	
	5	275 254 470	275 254 470	
Groupement ECOBAA/ TMC SA	1	170 012 630		<b>Non conforme</b> Références techniques non conformes : pas de précision sur le volume des barrages Attestation de travail non fournie pour le geotechnicien : certificat de formation fourni en lieu et place de l'attestation de travail
	3	300 112 675		
ATTRIBUTAIRES	<p>Lot 1 : <b>Travaux de réhabilitation du barrage de Houndé, province du Tuy, région des hauts Bassins</b> au <b>Groupement CBE/ Entreprise YIDIA</b> pour un montant de <b>cent cinq millions six cent dix mille (105 610 000) FCFA TTC</b> et un délai d'exécution de <b>quatre (04) mois</b> ;</p> <p>lot 2 : <b>Travaux de réhabilitation du barrage de Nako, province du Poni, région du Sud-Ouest</b> à <b>SAOH-BTP</b> pour un montant de <b>deux cent soixante-dix-huit millions six cent soixante-neuf mille quatre-vingt-quinze (278 669 095) FCFA TTC</b> avec un délai d'exécution de <b>cinq (05) mois</b> ;</p> <p>lot 3 : <b>Travaux de réhabilitation du barrage de Goinré, province du Yatenga du région du Nord</b> à <b>BURKINA DECOR</b> pour un montant de <b>trois cent vingt-deux millions six cent trente-sept mille six cent trente-six (322 637 636) F CFA TTC</b> et un délai d'exécution de <b>cinq (05) mois</b> ;</p> <p>lot 4 : <b>Travaux de réhabilitation du barrage de Tiéfora, province de la Comoé, région des Cascades</b> à <b>ESDP-SA</b> pour un montant de <b>deux cent quatre-vingt-quatorze millions quatre cent quatorze mille cinq cent cinquante-cinq (294 414 555) FCFA TTC</b> et un délai d'exécution de <b>cinq (05) mois</b> ;</p> <p>lot 5 : <b>Travaux de réhabilitation du barrage de Ouargaye, province du Koulpélogo, région du Centre Est</b> à <b>SOKEF</b> pour un montant de <b>deux cent cinquante-sept millions quatre cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinquante-cinq (257 490 455) FCFA TTC</b> et un délai d'exécution de <b>cinq (05) mois</b> ;</p>			

## Résultats provisoires

### OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'offres international n°020/2017/ONEA/DG/SG/DM/SMT pour la réalisation de 129 ouvrages d'assainissement public dont 91 latrines collectives type VIP (25 latrines VIP 4 postes, 66 latrines VIP 2 postes), 25 urinoirs et 6 puisard-douches et 7 puisard-bacs à laver dans les dix (10) Communes du projet AAB. Nombre de lots : (05) lots. Convention de Financement : KFW n°2009 65 244.  
Publications Nationales : Revue des marchés publics N°2121 du 18/08/2017, les Editions le PAYS N°6436, et l'Observateur Paalga N°9453 du 25/09/2017- Date d'ouverture des plis : 02 /10/ 2017. Nombre de plis reçus : (05) plis. Date de délibération : 06/10/2017

**Lot 1 : Réalisation de quatre (04) blocs de latrines VIP à 4postes avec une cabine pour personnes à mobilité réduite, douze (12) blocs de latrines VIP à 2postes, trois (03) blocs de latrines VIP à 2 postes surélevés, deux (02) blocs d'urinoirs simple, un (01) bloc d'urinoirs avec mur , deux (02) blocs de puisard- bacs à laver et un (01) bloc de puisard-douche dans les villes de Bagassi et de Boromo.**

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS HT-HD EN FCFA		MONTANTS TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
	LUS	CORRIGES	CORRIGES	
<b>GROUPE YALPAOGO</b>	<b>31 275 390</b>	<b>31 275 390</b>	<b>36 904 960</b>	<b>Offre conforme</b>
JM-TRAVAUX	41 418 685	41 112 145	48 512 331	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes
3S	53 695 365	54 695 365	64 540 531	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes

**ATTRIBUTAIRE**  
**GROUPE YALPAOGO (pli 1) pour un montant de trente un millions deux cent soixante mille trois cent quatre-vingt-dix (31 275 390) francs CFA HT/HD, soit trente-six millions neuf cent quatre mille neuf cent soixante (36 904 960) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;**

**Lot 21 : Réalisation de trois (03) blocs de latrines VIP à 4 postes avec une cabine pour personnes à mobilité réduite, onze (11) blocs de latrines VIP à 2postes, six (06) blocs de latrines VIP à 2 postes surélevés, trois (03) blocs d'urinoirs simple, un (01) bloc d'urinoirs avec mur, un (01) bloc de puisard- bac à laver et deux (02) blocs de puisard-douche dans les villes de Poura et de Fara.**

<b>GROUPE YALPAOGO</b>	<b>33 660 730</b>	<b>33 660 730</b>	<b>39 719 661</b>	<b>Offre conforme</b>
ESAMOUF	28 109 273	28 145 273	33 211 422	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes
3S	56 896 455	56 896 455	67 137 817	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes

**ATTRIBUTAIRE**  
**GROUPE YALPAOGO (pli 1) pour un montant trente-trois millions six cent soixante mille sept cent trente (33 660 730) francs CFA HT/HD, soit de trente-neuf millions sept cent dix-neuf mille six cent soixante un (33 719 661) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de quatre (04) mois ;**

**Lot 31 : Réalisation de cinq (05) blocs de latrines VIP à 4 postes avec une cabine pour personnes à mobilité réduite, deux (02) blocs de latrines VIP à 4 postes surélevés avec une cabine pour personnes à mobilité réduite, huit (08) blocs de latrines VIP à 2 postes, un (01) bloc de latrines VIP à 2 postes surélevés, six (06) blocs d'urinoirs simple, trois (03) blocs de puisard- bacs à laver et un (01) bloc de puisard-douche dans les villes de Houndé et de Koumbia.**

<b>GROUPE YALPAOGO</b>	<b>33 480 160</b>	<b>33 480 160</b>	<b>39 506 589</b>	<b>Offre conforme</b>
3S	55 996 275	55 996 275	66 075 605	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes

**ATTRIBUTAIRE**  
**Néant car un attributaire ne peut pas bénéficier de plus de deux (02) lots**

**LOT 41 : Réalisation de trois (03) blocs de latrines VIP à 4 postes avec une cabine pour personnes à mobilité réduite, deux (02) blocs de latrines VIP à 4 postes sur élevés avec une cabine pour personnes à mobilité réduite, huit (08) blocs de latrines VIP à 2postes, quatre (04) blocs de latrines VIP à 2 postes surélevés, cinq (05) blocs d'urinoirs simple, un (01) bloc d'urinoir avec mur, un (01) bloc de puisard- bac à laver et deux (02) blocs de puisard-douche dans les villes de Léo et de Réo.**

JM-TRAVAUX	35 273 568	35 461 068	41 844 060	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes
ESAMOUF	<b>27 720 006</b>	<b>27 794 406</b>	<b>32 797 398</b>	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes
3S	50 012 075	54 643 625	64 479 478	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes

**ATTRIBUTAIRE**  
**Infructueux**

**Lot 51 : Réalisation de six (06) blocs de latrines VIP à 4 postes avec une cabine pour personnes à mobilité réduite, treize (13) blocs de latrines VIP à 2postes, cinq (05) blocs d'urinoirs simple, un (01) bloc d'urinoir avec mur dans les villes de Diébougou et de Gaoua.**

ECGC	<b>40 476 911</b>	<b>45 476 911</b>	<b>53 662 755</b>	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes
3S	56 431 710	56 431 710	66 589 418	Offre non conforme car les marchés similaires fournis ne sont pas conformes

**ATTRIBUTAIRE**  
**Infructueux**

Appel d'Offres International N°17/2018/ONEA/DG pour la réalisation des travaux d'assainissement dans le centre-ville de Ouagadougou en un (01) lot. Financement : Agence Française de Développement (AFD) : Convention CBF 1263 - Publication Nationale : Revue des marchés publics N°2307 du 07/05/2018, les Editions le Pays N°6593 du 18/05/2018,- Publication Internationale : DG Market du 17/04/2018, - Date d'ouverture des plis : 18/06/2018 par convocation N°2018/001956-001960/ONEA/DG/SGDM/SMFE du 06/06/2018 – Allotissement : lot unique - Nombre de plis : six (06)- Date de délibération : 27/07/2018 par convocation CAM N°2018/002617-002621 /ONEA/DG/SG/DM/SMFE du 20/07/2018.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT HT-HD EN FCFA		OBSERVATIONS
	LU	Corrigé	
<b>LUDWIG PFEIFFER</b>	1.176.246.953,86 FCFA et 1.769.422,62 Euros soit 2.336.912.107 FCFA	2.332.710.043	- Absence de qualification justifiée pour le personnel proposé ; - Absence de pièces justificatives pour les matériels proposés;
<b>SOGEA-SATOM</b>	1.609.857.019 FCFA et 1.624.290,62 Euros soit 2.589.177.302 FCFA	2.589.178.810	<b>Retenu 2<sup>ème</sup></b>
<b>GCA-SA</b>	2.093.316.234 FCFA	2.093.319.535	- Absence d'expériences spécifiques similaires ; - Absence d'expériences pour le personnel proposé.
<b>CGE</b>	1.620.841.245 FCFA	1.620.841.319	- Absence d'expériences spécifiques similaires ; - Absence d'expériences pour le personnel proposé.
<b>SADE</b>	1.380.803.393 FCFA et 1.524.325,7 Euros Soit 2.380.695.505 FCFA	<b>2.387.831.797</b>	<b>Retenu 1<sup>er</sup></b>
<b>GRPT RMF-TP/FGT</b>	2.114.171.093 FCFA	2.114.624.220	- Absence d'expériences spécifiques similaires ; - Absence d'expériences pour le personnel proposé.
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>L'entreprise SADE comme attributaire provisoire pour un montant de deux milliards trois cent quatre-vingt millions six cent quatre-vingt-seize mille neuf cent cinquante-sept (2.380.696.957) francs CFA HT/HD et pour un délai d'exécution de quinze (15).</b>		

# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX n°2018-05/RBMH/PKSS/C-DBLA/CCAM du 13 juin 2018 pour l'acquisition et livraison sur site de vivres pour cantines scolaires au profit des écoles primaires de la Commune de Doumbala. Financement : Budget communal/Ressources Transférées de l'Etat/Gestion : 2018. Publication de l'avis : n°2348 du mardi 03 juillet 2018  
Convocation de la CCAM : n°2018-04/RBMH/PKSS/C-DBLA/CCAM du 10 juillet 2018. Date d'ouverture des plis : 13 juillet 2018

Soumissionnaires	MONTANT en F CFA		Observations
	HTVA	TTC	
<b>H.S.A</b>	<b>ML: 23 339 530</b> <b>MC : 23 339 530</b>	<b>ML: 23 984 530</b> <b>MC: 23 984 530</b>	<b>Conforme.</b>
<b>Attributaire</b>	<b>H.S.A</b> : pour un montant de <b>24 839 227 FCFA TTC</b> suite à une augmentation de l'enveloppe financière de <b>3,45%</b> sur le montant de <b>23 984 530 FCFATTC</b> avec un délai d'exécution de 60 jours soit deux (02) mois		

DEMANDE DE PRIX N°2018 – 05/RBMH/PSUR/CD/CCAM POUR LA REALISATION DE FORAGES POSITIFS DANS LA COMMUNE DE DI  
Financement : Fonds transférés de l'Etat/Budget Communal gestion 2018 - PUBLICATION : *Quotidien N°2390 – jeudi 30 août 2018*  
Date de dépouillement : 10 septembre 2018  
**Lot 1** : réalisation d'un forage positif au complexe scolaire de Toma Koura

Soumissionnaires	Montant Lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SAPEC SARL	4 260 000	5 028 800	4 260 000	5 028 800	<b>Non conforme</b> absence du certificat de visite de site car non effectuée
SAG BUSINESS	7 446 000	-	7 446 000	-	Conforme
BDS	-	5 468 120	-	5 468 120	<b>Non conforme</b> Expérience du personnel insuffisant : 02 ans d'expérience pour l'ensemble du personnel au lieu de 03 ans demandés dans le DDP. absence du certificat de visite de site car non effectuée
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>SAG BUSINESS</b> pour un montant de <b>sept millions quatre cent quarante-six mille (7 446 000) FRANCS CFA HTVA</b> et un délai d'exécution de d'un(1) mois.				

**Lot 2** : réalisation de deux forages positifs dans les villages, de Di et Poura

Soumissionnaires	Montant Lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SAPEC SARL	8 500 000	10 030 000	8 500 000	10 030 000	absence du certificat de visite de site car non effectuée
SAG BUSINESS	13 442 000	-	13 442 000	-	Conforme
BDS		10 936 240		10 936 240	<b>Non conforme</b> Expérience du personnel insuffisant : 02 ans d'expérience pour l'ensemble du personnel au lieu de 03 ans demandés dans le DDP. absence du certificat de visite de site car non effectuée
<b>ATTRUTAIRE</b>	<b>SAG BUSINESS</b> pour un montant de <b>treize millions quatre cent quarante-deux mille (13 442 000) FRANCS CFA HTVA</b> et un délai d'exécution deux (02) mois.				

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE-EST

Demande de prix N°2018-003/RCES/PKPL/C.SNG du 14 septembre 2018 pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des CEB de la commune de Sangha. Financement : Budget communal/Etat, Gestion 2018. Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°2401 du vendredi 14 Septembre 2018 - Date de dépouillement : Mercredi 26 Septembre 2018 - Convocation de la CCAM : Lettre d'invitation N°2018- 041/RCES/PKPL/C.SNG/M/SG du 18 Septembre 2018. Date de délibération : Mercredi 26 Septembre 2018.

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
OUELLY	12 975 750	-	12 975 750	-	Non conforme : -Equerre : base 0 à 8,5 cm lire 0 à 8 cm demandé hauteur 14,5 cm lire 0 à 15 cm demandé -Crayon de couleur (6) grand forma lire petit forma demandé -Ardoise dimension non respecté Trousse mathématique : notice en anglais
PCB SARL	14 364 750	14 874 150	14 364 750	14 874 150	Non conforme : -Largeur du double décimètre 3 cm lire 3,5 cm demandé -Equerre : base 0 à 8,5 cm lire 0 à 8 cm demandé hauteur 14,5 cm lire 0 à 15 cm demandé - Ardoise dimension non respecté
RENARD	13 142 750	-	13 142 750	-	Non conforme : -Largeur du double décimètre 3,3 cm lire 3,5 cm demandé -Equerre : base 0 à 8,5 cm lire 0 à 8 cm demandé hauteur 14,5 cm lire 0 à 15 cm demandé.
SINAP SARL	15 677 500	-	15 555 000	-	Conforme. Item 10 : prix unitaire de l'ardoise au lieu de deux cents lire cent cinquante en lettre
Attributaire	SOCIETE INTERNATIONALE AFRIKA PRESTATIONS (SINAP SARL) pour un montant de quinze millions cinq cent cinquante cinq mille (15 555 000) F CFA en hors taxe avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

### REGION DU CENTRE NORD

Demande de prix N°2018 – 006/RCNR/PNMT/CBRM du 14/09/2018 pour la réalisation de deux (02) forages positifs à usage d'eau potable au profit du CSPS de Koulwoko et Kayara (Lillgomdé) et l'extension du système solaire du bâtiment administratif de la mairie, dans la commune de Bouroum. **Financement** : Budget Communal, Gestion 2018. **Publication** : Revue des Marchés Publics N° 2411 du vendredi 28 septembre 2018. **Date de dépouillement** : 08 octobre 2018. **Nombre de plis reçus** : Lot1 : 02 et lot2 : 01  
**Convocation de la CCAM : N° 2018 – 007/RCNR/PNMT/CBRM/SG du 05/10/2018**

Soumissionnaires	Lots	Montant en FCFA HT		Montant en FCFA TTC		Rang	Observations
		lu	corrigé	lu	corrigé		
SOFATU	Lot1	8 996 000	8 996 000	-	-	2 <sup>ème</sup>	<b>Non Conforme</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les certificats de travail de tout le personnel ne sont pas authentiques (ne relevant pas de l'entreprise, absence des originaux des certificats de travail) ;</li> <li>• Tout le personnel dispose du même CV (les mêmes projets similaires dans les CV pour tout le personnel minimum exigé) au lieu de des CV personnalisés;</li> <li>• discordance dans l'attestation de mise à disposition des véhicules (certificat n° 2018-006365/CPA-BDG du 05/10/2018 différent du 08/10/2018, date d'établissement de l'acte) ;</li> <li>• <b>Offre anormalement basse</b></li> <li>• Absence d'attestation de disponibilité pour le chef sondeur (SAWADOGO Boukary</li> <li>• Délai d'exécution non conforme (45 jours dans le DAO et 1 mois et demi proposés par l'entrepreneur).</li> </ul>
TIKWENDE SERVICE SARL	Lot1	12 990 000	13 420 000	-	-	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b> : erreur de sommation au sous total III : au lieu de cent mille (100 000) c'est <b>trois cent quinze mille (315 000)</b>
CHANDELIER D'HONNEUR	Lot2	2 000 000	2 000 000	-	-	1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
<b>Attributaires :</b>							
Lot 1 : TIKWENDE SERVICE SARL pour un montant de : <b>Treize millions quatre cent vingt mille (13 420 000) francs CFA HT pour le lot1, avec un délai d'exécution de Quarante-cinq (45) jours.</b>							
Lot 2 : CHANDELIER D'HONNEUR pour un montant de : <b>Deux millions (2 000 000) francs CFA HT pour le lot2, avec un délai d'exécution de Vingt-et-un (21) jours.</b>							

**Rectificatif du quotidien n°2406- Vendredi 21 Septembre 2018 page 16 portant sur l'observation du soumissionnaire ECOT APPEL D'OFFRE N° 2018- 001/COM/TGR/CCAM du 14/05/2018** pour l'acquisition et livraison sur sites, de vivres pour les cantines scolaires du primaire au profit de la commune de Tougouri, (Budget communal/Transfert MENA-Gestion 2018).  
**Financement** : (Budget Communal de Tougouri (transfert MENA) gestion 2017  
**Publication de l'avis** : Quotidien des marchés publics N° 2346 du 29 Juin 2018. **Nombre d'offre reçue** : 03  
**Convocation de la CCAM** : N°2018-070/RCNR/PNMT/CTGR/SG du 26 Juillet 2018. Date de réexamen des plis : 02 octobre 2018

Soumissionnaire	Offre financière				Observation
	Montant lu en FCFA HT	Montant corrigé en FCFA HT	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	
ESSSF	58 592 200	58 592 200	60 207 196	60 207 196	<b>CONFORME</b>
EZOF	54 622 500	54 774 500	56 440 140	56 619 500	-Incohérence des dates d'engagement du personnel minimum exigé entre les attestations et les CV ; il s'agit de : DIANDA T.Elise, DERRA Abdoulaye, KABRE Moussa, BELEM Mahamadi, DIALLO Idrissa, KABORE Idrissa et ZOUNGRANA Yacouba ; -Absence de pièces de mise à disposition de véhicule, -Non-conformité du poids de véhicule (26.1t au lieu de 30 t demandées, -Absence des spécifications techniques du haricot. <b>NON CONFORME</b>
ECOT	56 816 310	56 816 310	59 212 641	59 212 641	<b>CONFORME</b>
<b>Attributaire</b>	<b>ECOT au montant de Cinquante-six millions huit cent seize mille trois cents dix (56 816 310) francs CFA HT et Cinquante-neuf millions deux cent douze mille six cent quarante un (59 212 641) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.</b>				

## Résultats provisoires

### REGION DU CENTRE OUEST

Avis de demande de prix N° 2018-004/RCOS/PZR/CBGN Relatif aux travaux de réalisation de trois forages positifs dans les villages de Suné, Tiamien et Bouyou/Bolo dans la Commune de Bougnounou au profit de la commune de Bougnounou. **FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/ETAT, GESTION 2018** ; Numéro et date de publication de l'Avis : Revue des marchés publics N° 2413 du 02 octobre 2018 ; **DATE DE DEPOUILLEMENT : 12 Octobre 2018 ; NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Quatre(04).**

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>WORL REHOBOTH</b>	14 497 200	17 106 696	14 497 200	17 106 696	<b>NON CONFORME</b> -Le Conducteur des travaux à moins de cinq ans d'expérience (Attestation de travail non fournie) -Le chef de chantier à moins de Cinq ans d'expérience (Attestation de travail non fournie) -Deux maçons fournis au lieu de trois (cv et attestation de disponibilité des deux autres maçons non fournis) - manœuvre non fournis (cv et attestation de disponibilité des deux manœuvres non fournis). -Plan assurance qualité non fournie.
<b>E.TA.SI.L.F</b>	14 500 000	-	16 600 000	-	<b>CONFORME, 1<sup>er</sup></b> Taux de variation + 14.48% lire cinq cent cinquante mille en lettre au lieu 250 000 et 100 000 en chiffre au niveau des items IV-1 ET IV-2.
<b>BTC Sarl</b>	13 940 000	16 449 200	13 940 000	16 449 200	<b>NON CONFORME</b> -Délais de validité de l'offre non proposé. -Le Conducteur des travaux à moins de cinq ans d'expérience (Attestation de travail fournie a moins d'un an d'expérience) -Le chef de chantier à moins de Cinq ans d'expérience (Attestation de travail fournie a moins d'un an d'expérience) -les Foreurs et le chef d'équipe développement ont moins de quatre ans d'expérience (Attestation de travail fournie Non légalisé) -le chef d'équipe pompage a moins de cinq ans d'expérience (Attestation de travail fournie Non légalisé) -Plan assurance qualité non fournie.
<b>SOFATU Sarl</b>	12 888 000	-	12 888 000	-	<b>NON CONFORME</b> -Le Conducteur des travaux à moins de cinq ans d'expérience (Attestation de travail fournie Non légalisé) -Le chef de chantier à moins de Cinq ans d'expérience (Attestation de travail fournie Non légalisé) -les Foreurs et le chef d'équipe développement ont moins de quatre ans d'expérience (Attestation de travail fournie Non légalisé) -le chef d'équipe pompage a moins de cinq ans d'expérience (Attestation de travail fournie Non légalisé)-
<b>Attributaires</b>	<b>LOT unique: E.TA.SI.L.F) pour un montant de seize millions six cent mille (16 600 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante(60) jours.</b>				

DAO n°2018-03/CKDG/M/SG/DABF pour les travaux de réhabilitation d'infrastructures diverses dans la commune de Koudougou. Revue des marchés publics Quotidien n°2348 du 03 juillet 2018. Nombre total de pli reçu : 08 - Lot 1 : 05 - Lot 2 : 03- Lot 03 :02  
Date de dépouillement : 02 août 2018. Date de libération : 19 septembre 2018

N°	Soumissionnaires	Lot	Montant lu en F CFA		Montant corrigé F CFA		Observations
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	<b>Open's</b>	2	9 353 280	11 036 870	9 353 280	11 036 870	<b>Non conforme</b> : -L'agrément technique proposé non légalisé -L'acte d'engagement fait cas d'un DDP -incohérence de la date de naissance de KOLOGO Adama sur le CV (05/04/1984) et la CNIB 15/04/1984) -La marque de la pompe n'a pas été précisée (point II.4 du bordereau des prix et devis).
2	<b>SOPECOM-BF</b>	1	15 452 750	18 234 245	15 452 750	18 234 245	<b>Non conforme.</b> Soumission hors enveloppe
3	<b>CO G COB Burkina Sarl</b>	2	11 865 600	14 001 408	11 865 600	14 001 408	<b>Conforme</b>
		3	2 541 480	2 998 946	2 541 480	2 998 946	<b>Conforme</b>
4	<b>E G B F</b>	2	9 994 980	-	12 975 000	-	<b>Non conforme</b> : L'acte d'engagement fait cas d'un DDP -Différence du prix unitaire dans le devis estimatif et le bordereau des prix unitaires au point IV.1 enduit sur toute la surface intérieure et extérieure de la clôture soit 15 000 f au lieu de 1 500 F -Soit une variation de plus de 29,81%
5	<b>SN GTC Sarl</b>	1	14 139 875	16 685 053	15 139 875	17 865 053	<b>Non conforme</b> : L'acte d'engagement fait cas d'un DDP -Différence entre la quantité dans le devis estimatif du soumissionnaire et le dossier d'appel à concurrence au point III.1 réalisation de radier par méthode HIMO : lire 02 au lieu de 01 -Soit une variation de 07,07%
6	<b>SICOM Burkina</b>	1	14 480 625	17 087 138	15 480 625	18 267 138	<b>Non conforme</b> : -Le nom du soumissionnaire ne figure pas sur l'arrêté de l'agrément technique proposé -Deux (02) marchés similaires proposés au lieu de trois (03) comme demandé dans le dossier d'appel à concurrence -Absence de procès-verbal pour tous les marchés similaires proposés -Différence entre la quantité dans le devis estimatif du soumissionnaire et le dossier d'appel à concurrence au point III.1 réalisation de radier par méthode HIMO : lire 02 au lieu de 01 -Soit une variation de 06,90%

## Résultats provisoires

7	<b>E BAF</b>	1	14 763 000	17 420 340	14 763 000	17 420 340	<b>Conforme</b>
		3	2 468 360	2 912 665	2 468 360	2 912 665	<b>Conforme</b>
8	<b>Liberty service</b>	1	14 952 375	17 643 803	14 952 375	17 643 803	<b>Non conforme</b> : -Absence de pièces administratives suivantes : Attestation CNSS. attestation AJT, attestation d'inscription au registre du commerce, certificat de non faillite et crédit mobilier

**ATTRIBUTAIRES:**  
**Lot 1** : EBAF pour un montant de quatorze millions sept cent soixante-trois mille (14 763 000) francs CFA HTVA et dix-sept millions quatre cent vingt mille trois cent quarante (17 420 340) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.  
**Lot 2** : CO G COB Burkina Sarl pour un montant de onze millions huit cent soixante-cinq mille six cent (11 865 600) francs CFA HTVA et quatorze millions un mille quatre cent huit (14 001 408) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.  
**Lot 3** : EBAF pour un montant de deux millions quatre cent soixante-huit mille trois cent soixante (2 468 360) francs CFA HTVA et deux millions neuf cent douze mille six cent soixante-cinq (2 912 665) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

**Demande de prix n°n°2018 -003/RCOS/PSNG/CDYR du 27 juillet 2018 pour les travaux de réalisation d'un jardin du Maire dans la commune de Didyr** - Financement : FPDCT Gestion 2018 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°2416 du vendredi 05 Octobre 2018 - Date de dépouillement : Mardi 16 Octobre 2018 - Nombre de soumissionnaires : Convocation CCAM : N°2018-0035/RCOS/PSNG/CDYR/M/SG du 12 Octobre 2018  
Lot unique : 02

N°	Soumissionnaires	Montant FCFA			OBSERVATIONS
		Lu	Corrigé	Délai d'ex.	
<b>LOT UNIQUE : Réalisation d'un jardin du Maire dans la Commune de Didyr</b>					
01	E.C.K.L INTERNATIONAL	18 748 987 HTVA	-	60 jrs	<b>CONFORME</b>
02	HATI CONSULTING SARL	19 696 049 HTVA 23 241 337 TTC	-	60 jrs	<b>CONFORME</b> Hors enveloppe
<b>Attributaire</b>		<b>E.C.K.L INTERNATIONAL</b> pour un montant de Dix-huit millions sept cent quarante-huit mille neuf cent quatre-vingt-sept (18 748 987) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 60 jours pour la réalisation d'un jardin du Maire dans la Commune de Didyr			

**Demande de prix n°2018-004/RCOS/PSNG/CDYR du 27 juillet 2018 pour les travaux de construction de cinq (05) cuisines dans cinq (05) écoles primaires et d'une (01) latrine à l'école de Mousséo, au CEG de Youloup et Lapiro dans la Commune de Didyr**  
Financement : TRANSFERT MENA Gestion 2018 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°2416 du vendredi 05 Octobre 2018  
Date de dépouillement : Mardi 16 Octobre 2018 - Nombre de soumissionnaires : Convocation CCAM : N°2018-0036/RCOS/PSNG/CDYR/M/SG du 12 Octobre 2018 - Lot unique : 02

N°	Soumissionnaires	Montant FCFA			OBSERVATIONS
		Lu	Corrigé	Délai d'ex.	
<b>LOT unique : Construction de cinq (05) cuisines dans cinq (05) écoles primaires et d'une (01) latrine à l'école de Mousséo, au CEG de Youloup et Lapiro dans la Commune de Didyr</b>					
01	DIVINE HAND INGENIEERING	6 147 500 HTVA	5 809 000 HTVA	60 jrs	<b>CONFORME</b>
02	SHALOM SERVICE INTERNATIONAL	8 157 042 HTVA 9 625 310 TTC	9 344 917 HTVA 11 027 002 TTC	60 jrs	<b>CONFORME</b> Correction due à une discordance entre le montant en chiffres et en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires à l'item 2.4 du point B
<b>Attributaire</b>		<b>SHALOM SERVICE INTERNATIONAL</b> pour un montant de neuf millions trois cent quarante-quatre mille neuf cent dix-sept (9 344 917) francs CFA HTVA et onze millions vingt-sept mille deux (11 027 002) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 60 jours pour la construction de cinq (05) cuisines dans cinq (05) écoles primaires et d'une (01) latrine à l'école de Mousséo, au CEG de Youloup et Lapiro dans la Commune de Didyr			

### REGION DES HAUTS-BASSINS

**RECTIFICATIF des résultats de la Demande de prix N° 2018- 003 /RHBS/PTUY/CBN/CCAM portant réhabilitation de sept forages au profit de la commune de Boni, Province du Tuy, Région des Hauts-Bassins** - Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°2395 du 06/09/ 2018 - Date de dépouillement : 17/09/ 2018 - Financement : Budget communal/Ressources Transférées, Gestion 2018 - Nombre de plis reçus : six (06)

Soumissionnaires	Montant HT F CFA		Observations
	Lu	Corrigé	
Service Pang Ya Wendé	8 916 000	8 916 000	<b>Conforme</b>
E R C	12 000 396	12 396 000	<b>Conforme</b> : Correction due à une discordance entre le montant en lettres et en chiffres dans la lettre d'engagement
I T S	13 785 000	13 785 000	<b>Conforme</b>
A T S	9 135 000	9 135 000	<b>Conforme</b>
Faso Prestation	8 474 576	8 474 576	<b>Conforme</b>
DALIL NEGOCE	12 139 000	10 949 000	<b>Conforme</b> : correction due à une discordance entre les prix unitaires en chiffres et en lettres à l'item 5.1
<b>Attributaire</b>		<b>Faso Prestations</b> pour un montant hors taxes de : huit millions quatre cent soixante quatorze mille cinq cent soixante seize (8 474 576) F CFA et un montant TTC de dix millions (10 000 000) F CFA avec un délai d'exécution de quarante cinq (45) jours.	

## Résultats provisoires

### REGION DE L'EST

DEMANDE PRIX N°2018-003/REST/PGNG/CMN POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE A QUATRE(04) ROUES PICK UP DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA MAIRIE DE MANNI. Financement : Budget Communal (Fonds propres), gestion 2018  
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°2395 du Jeudi 06 septembre 2018  
Convocation de la CCAM N°2018-007/REST/PGNG/CMN du 14/09/2018. Date de dépouillement : 18 Septembre 2018. Nombre de plis reçus : 01

Soumissionnaire	Montants en FCFA TTC				OBSERVATIONS
	Montant lu		Montant corrigé		
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
WATAM SA	24 800 000	29 264 000	-	-	Non Conforme : Nom du soumissionnaire : -Groupement conjoint WATAM SA/ECONOMIC AUTO au lieu de WATAM SA au niveau du cadre de devis estimatif : - le dossier technique parle d'une (01)demande de prix n°2018-003/REST/PGNG/CMN pour l'acquisition d'un(01) véhicule à quatre(04)roues PICK UP double cabine au profit de la Mairie de Manni en lot unique au lieu d'un Appel d'offres N°2018-001/MJFIP/SG/CFPI-B/DG pour acquisition d'un(01) véhicule station wagon (catégorie 2) du lot1 au niveau du cadre de devis estimatif
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Infructueux</b>				

**DEMANDE DE PRIX N°2018 -003/REST/PGNG/CBLG/M POUR L' ACQUISITION DE MOBILIERS SCOLAIRES AU PROFIT DE CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DES CIRCONSCRIPTIONS D'EDUCATION DE BASE (CEB) N°1 ET N°2 DE LA COMMUNE DE BILANGA EN LOT UNIQUE. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics N°2416 du vendredi 05 octobre 2018 ;**  
**Financement : Budget communal (Transfert Etat + Ressources propres); gestion 2018.**  
**REFERENCE CCAM : Lettre N°2018-007/REST/PGNG/CBLG/M du 13 octobre 2018.**  
**DATE D'OUVERTURE DES PLIS : Mardi 16 octobre 2018. NOMBRE DE PLIS REÇUS : Deux (02).**  
**DATE DE DELIBERATION : Mardi 16 octobre 2018**

SOUSSIONNAIRES	MONTANT HT		MONTANT TTC		RANG	OBSERVATIONS
	lu	corrigé	Montant lu	corrigé		
COULDIS	11 292 000	12 832 000	-----	-----	1 <sup>er</sup>	Conforme. Discordance entre le prix unitaire sur le devis quantitatif et celui inscrit en chiffre et en lettre sur le bordereau des prix unitaires au niveau de l'item N°2 relatif aux tables bancs C.E/C.M : <b>(prix unitaire sur le devis estimatif et quantitatif est de 27 000 Fcfa contre 34 700 Fcfa en chiffre et en lettre sur le bordereau des prix unitaires)</b> , dont la correction à entrainé une hausse de l'offre financière initiale à hauteur de 1 540 000 francs cfa.
BEER-SCHEBA SERVICES SARL	12 840 000	12 840 000	-----	-----	2 <sup>ème</sup>	Conforme
<b>Attributaire</b>	<b>COULDIS : pour un montant hors taxe hors douanes de douze millions huit cent trente deux mille (12 832 000) francs FCFA HTVA pour un délai de livraison de trente (30) jours.</b>					

### REGION DU PLATEAU CENTRAL

Demande de prix n° 2018-03/ RPCL/CR/CRAM, pour la réalisation de forages positifs dans la Région du Plateau Central.  
Financement : Budget du Conseil Régional, PNGT2-3, gestion 2018.  
Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n° 2399 du 12 septembre 2018. Nombre de plis reçu : 4

#### LOT 1 : Réalisation d'un forage positif au Centre de Formation Professionnelle du Conseil Régional

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA HTVA	Montant corrigé en francs CFA HTVA	Montant lu en francs CFA TTC	Montant corrigé en francs CFA TTC	Observations	Rang
<b>G.TRA.CO</b>	<b>5 931 000</b>	<b>5 931 000</b>	<b>6 998 580</b>	<b>6 998 580</b>	<b>Conforme</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
AQUA INTERNATIONAL SARL	5 010 000	5 010 000	5 911 800	5 911 800	Prix anormalement bas confert art. 17 des IC	Non retenu
BATIFOR	4 850 500	4 850 500	5 723 590	5 723 590	Prix anormalement bas confert art. 17 des IC	Non retenu

**ATTRIBUTAIRE : G.TRA.CO** pour un montant de : CINQ MILLIONS NEUF CENT TRENTA UN MILLE (5 931 000) FRANCS CFA HTVA et de SIX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT (6 998 580) FRANCS CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

#### LOT 2 : Réalisation d'un forage positif à Goatinga dans la commune de Zougou

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA HTVA	Montant corrigé en francs CFA HTVA	Montant lu en francs CFA TTC	Montant corrigé en francs cfa TTC	Observations	Rang
<b>G.TRA.CO</b>	<b>5 085 000</b>	<b>5 085 000</b>	<b>6 000 300</b>	<b>6 000 300</b>	<b>Conforme</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
SOFATU	4 220 000	4 220 000	-	-	Prix anormalement bas confert art. 17 des IC	Non retenu
AQUA INTERNATIONAL SARL	5 240 000	5 240 000	6 183 200	6 183 200	Conforme	2 <sup>ème</sup>
BATIFOR	4 850 500	4 850 500	5 723 590	-	Prix anormalement bas confert art. 17 des IC	Non retenu

**ATTRIBUTAIRE : G.TRA.CO** pour un montant de : CINQ MILLIONS QUATRE VINGT CINQ MILLE (5 085 000) FRANCS CFA HTVA et de SIX MILLIONS TROIS CENT (6 000 300) FRANCS CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

\* **Marchés de Travaux**

**P. 26 à 28**

### DG-C.M.E.F.

#### Travaux

#### MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

**Rectificatif**

#### **Construction d'ouvrages divers dans quatre (04) régions au profit de la Société Burkinabè de Télédiffusion**

**Rectificatif du Quotidien n°2429 - Mercredi 24 octobre 2018, page 101  
portant sur la date d'ouverture des plis**

**Avis de demande de prix  
n° : 001/2018/SBT/DG/DFC/SMP  
Financement : Budget SBT GESTION 2018**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018 de la Société Burkinabè de télédiffusion (SBT).

La Société Burkinabè de télédiffusion (SBT) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources propres de la SBT.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés B1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots répartis comme suit :

- lot1 : Construction d'ouvrages divers à Fada au profit de la Société Burkinabè de Télédiffusion
- lot2 : Construction d'ouvrages divers à Gaoua au profit de la Société Burkinabè de Télédiffusion
- lot3 : Construction d'ouvrages divers à Dori au profit de la Société Burkinabè de Télédiffusion
- lot4 : Construction d'ouvrages divers à Dédougou au profit de la Société Burkinabè de Télédiffusion

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Pendant, aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus de 2 lots.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à la Direction Générale de la Société Burkinabè de Télédiffusion (SBT) à Ouaga 2000 non loin de l'Ambassade du Japon ; tél : 25 37 62 65.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessus indiquée et moyennant paiement en espèce d'un montant non remboursable de cinquante (50 000) F CFA par lot à la comptabilité de la SBT.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA par lot devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale de la SBT sis à Ouaga 2000 non loin de l'Ambassade du Japon ; tél : 25 37 62 65, avant le **26/11/2018, à 09 heures 00mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés  
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Aramata ZANGO/ZERBO**

### Construction du siège de la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Dédougou

#### Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N° 2018/038/CNSS/DESG

- Dans le cadre de l'exécution du budget 2018, et sous financement propre, le chef de service des marchés, président de la Commission d'attribution des marchés de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale lance un appel d'offres ouvert pour la construction du siège de la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Dédougou.
- la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot	REGION	PROVINCE	COMMUNE	SITE	Ouvrage
1	BOUCLE DU MOUHOUN	MOUHOUN	Dédougou	Dédougou	VRD + gros œuvre + charpente couverture + menuiseries + revêtements sol + peinture + plomberie + lutte contre l'incendie + ANNEXES
2					Menuiseries métallique, bois, aluminium + faux plafonds
3					Courant Fort Energie solaire Courant ondulé-courant faibles informatiques téléphonie - détection incendie-audiovisuel - contrôle d'accès - vidéo surveillance + climatisation

- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, au Service des Marchés, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble du siège, place de la nation.
- Les exigences en matière de qualifications sont :

Lot	Catégorie minimale	Chiffre d'affaires annuel moyen global au cours des trois dernières années
1	B4	800 000 000
2	SCA	400 000 000
3	SD2	400 000 000

Voir le DPAO pour les informations

- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :

Lot	Prix d'achat du dossier
1	250 000 FCFA
2	200 000 FCFA
3	200 000 FCFA

à l'adresse mentionnée ci-après Service des Marchés au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble du siège. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par sera remis main à main

- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat particulier de Monsieur le Directeur général de la CNSS à Ouagadougou, au 6<sup>ème</sup> étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation au plus tard le **09 novembre 2018 à 9 heures** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot	Caution de soumission
1	40 000 000 FCFA
2	15 000 000 FCFA
3	15 000 000 FCFA

- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **09 novembre 2018 à 9 heures** à l'adresse suivante : Salle du Conseil d'Administration au 6<sup>ème</sup> étage de l'immeuble du siège sis Place de la nation.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Mohomed OUEDRAOGO**

## MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'AÉROPORT DE DON SIN

### COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD), président de la commission d'attribution des marchés porte à la connaissance de tous les éventuels candidats à l'**Appel d'Offres International N°2018-001/PM/SG/MOAD/PRM du 12 /07/2018 pour les travaux d'éclairage public des voies d'accès de l'aéroport de Donsin** publié dans le Quotidien N°2377 du 13/08/2018 et Jeune Afrique N°3005-3006 du 12 au 25 août 2018 que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **mardi 30 octobre 2018** est reportée au **jeudi 15 novembre 2018 à 10 heures 00 minute** temps Universel, suite à des requêtes sur les demandes de délai supplémentaire sollicitées par les candidats afin de leur permettre de mieux préparer leurs offres.

Les candidats peuvent consulter ou retirer gratuitement l'ADDENDUM ou obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des marchés de la MOAD, sis à l'avenue Burkina, 2ème étage de l'immeuble R+3 de la MOAD, en face de l'ambassade de la Côte d'Ivoire, 03 BP 7027 OUAGADOUGOU 03 ; Tél : (+226) 25 33 10 11/25 48 07 31, Courriel : moad@moad.bf.

La personne Responsable des Marchés s'excuse par avance des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre compréhension.

*La Personne responsable des marchés*

Wendoana Pascal KIMA

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

### COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) informe les éventuels candidats aux Demandes de prix publiées dans le Quotidien des marchés n°2428 du Mardi 23 octobre 2018 que les dates de réception des offres sont corrigées ainsi qu'il :

N°	Objet	Anciennes dates	Nouvelles dates
01	DPX n°2018-062f du 16/10/2018 pour l'acquisition de matériel agricole au profit du Projet Résilience et Sécurité Alimentaire dans la Région du Plateau central	30/11/2018	Vendredi 02 novembre 2018
02	DPX N°2018-063f du 17/10/2018 pour la fourniture (collecte et le transport) de moellons au profit de P2RPIA-CNS	30/11/2018	Vendredi 02 novembre 2018
03	DPX N°2018-064f du 17/10/2018 pour l'acquisition de kits CES/DRS au profit de P2RPIA-CNS	30/11/2018	Vendredi 02 novembre 2018
04	DPX N°2018-065f du 17/10/2017 pour acquisition d'un car au profit de PNIA	30/10/2018	Vendredi 02 novembre 2018

*Le Directeur des Marchés Publics Président de la CAM*

Ismaël OUEDRAOGO

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

### COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH) informe les éventuels candidats à la Demande de prix n°2018-065f/MAAH/SG/DMP du 17/10/2018, publiée dans le Quotidien des marchés n°2428 du Mardi 23 octobre 2018, que les corrections suivantes sont apportées au dossier. Ainsi :

**Au lieu de :**

Avis de **Demande de prix** pour l'acquisition d'un car au profit du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA) ;

**Lire :**

Avis d'**Appel d'offres** pour l'acquisition d'un car au profit du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA)

*Le Directeur des Marchés Publics Président de la CAM*

Ismaël OUEDRAOGO

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 29 à 32**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 33 à 37**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 38**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### REGION DU NORD

#### **Acquisition et livraison sur sites de l'huile pour cantines scolaires du primaire au profit des CEB de la commune de Yako**

**Avis de demande de prix  
no 2018-07/RNRD/PPSR/COM-YK  
FINANCEMENT: BUDGET COMMUNAL, GESTION 2018**

1. La Personne Responsable des Marchés de la mairie de Yako lance un avis de demande de prix pour l'acquisition et livraison sur sites de l'huile pour les cantines scolaires du primaire au profit des CEB de la commune de Yako.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont constitués de deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : Acquisition et livraison sur sites de bidons d'huile de 20 litres chacun au profit des cinquantes [50] écoles primaires de la CEB Yako I.

Lot 2 : Acquisition et livraison sur sites de bidons d'huile de 20 litres chacun au profit des cinquante [50] écoles de la CEB Yako II.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente [30] jours pour chaque lot

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Yako, Tél

: 25 65 02 34.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Yako, moyennant paiement d'une somme non remboursable de vingt mille [20 000] F CFA auprès de la perception de Yako, tél : 25 65 02 34

6. Les offres présentées en un (01) original et de deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA pour le lot 1 et trois cent mille [300 000] Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Yako au plus tard **le 05/11/2018 à 9 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Abdoulaye OUEDRAOGO**  
Administrateur civil

### Acquisition de fourniture scolaires

**Avis de demande de prix**  
**No 2018- 002 / RHBS/PKND/CRSMRG/CCAM du 2018**  
**Financement : Transfert MENA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2018, de la Commune Rurale de Samorogouan.

1. Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la Commune Rurale de Samorogouan , lance un avis de demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fourniture scolaires, au profit de la Commune Rurale de Samorogouan .

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont réparties comme suit : lot unique, acquisition de fourniture scolaires.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de Samorogouan auprès du Secrétaire Général.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit d'abord retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Samorogouan auprès du Secrétaire Général. Téléphone : 73 58 08 45 / 76 30 83 51 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA) à la Perception de Samorogouan.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Deux cent mille (200 000) Francs CFA , devront parvenir ou être remises à la Mairie de Samorogouan auprès du Secrétaire Général ,avant **le 05 novembre 2018, à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale**  
**d'Attribution des Marchés**

**Ousséni OUEDRAOGO**  
Adjoint Administratif

### Acquisition de bacs à ordures au profit de la Mairie de Gaoua

**Avis de demande de prix**  
**N°2018-005/RSUO/PPON/C-G/PRM**  
**Financement : Budget communal, gestion 2018**

1. La Mairie de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de bacs à ordures au profit de la Mairie de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique répartis comme suit : Acquisition de bacs à ordures au profit de la Mairie de Gaoua; Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétaire Général de la Mairie de Gaoua, adresse électronique : [abrahamda22@yahoo.fr](mailto:abrahamda22@yahoo.fr), BP :33 tel :20 90 02 68, tous les jours ouvrables de 07h30mn à 12h30mn et de 13h 00mn à 16h00mn sauf le vendredi 07h30mn à 12h30mn et de 13h 00mn à 16h30mn.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au :Secrétariat Général de la Mairie de Gaoua et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale du Sud-Ouest/ Gaoua.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant quatre cent mille (400 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : aux Bureaux du Secrétariat Général de la Mairie de Gaoua au plus tard **le lundi 05 novembre 2018 à 09h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**DA Domontière Abraham Emmanuel**

Administrateur civil  
Chevalier de l'Ordre National

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

### Acquisition de fournitures divers au profit du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniare

#### Avis de demande de prix

n° : 2018-04/MJFIP/SG/CFPRZ/DG/PRMdu 10 octobre 2018.  
Financement : Budget de CFPR-Z, Gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z).

La Personne Responsable des Marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel de bureau et spécifiques, informatique et péri-informatique, d'un autocommutateur et mise en service du réseau téléphonique au profit du CFPR-Z tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et ayant un agrément technique en matière informatique de type A1 minimum pour le lot2 et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en trois (03) lots :

- lot 1 : Acquisition de matériels de bureau et spécifiques;
- lot 2 : Acquisition de matériels informatiques et péri informatiques;
- lot 3 : Acquisition d'un autocommutateur et mise en service du réseau téléphonique.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z) à l'adresse suivant 01 BP 510 ZINIARE 01, téléphone : 25-30-94-44.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z), à l'adresse suivant 01 BP 510 ZINIARE 01, téléphone : 25-30-94-44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable dudit Centre.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA pour chacun des deux lots (1, 2 et 3) devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z), à l'adresse suivant 01 BP 510 ZINIARE 01, téléphone : 25-30-94-44, le **05 novembre 2018, à 9H 00 mm.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la CAM**

**Ousmane NATAMA**  
Chevalier de l'ordre de mérite

## REGION DU PLATEAU CENTRAL

### Acquisition d'un (01) véhicule station wagon au profit du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniare

#### Avis de demande de prix

n° : 2018-05/MJFIP/SG/CFPRZ/DG/PRMdu 11 octobre 2018.  
Financement : Budget de CFPR-Z, Gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2018, du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z).

La Personne Responsable des Marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'un (01) véhicule station wagon (catégorie 2) au profit du CFPR-Z tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

- Les acquisitions sont en lot unique : acquisition d'un (01) véhicule station wagon (catégorie 2)

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z), à l'adresse suivant 01 BP 510 ZINIARE 01, téléphone : 25-30-94-44.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z), à l'adresse suivant 01 BP 510 ZINIARE 01, téléphone : 25-30-94-44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable dudit Centre.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés (PRM) du Centre de Formation Professionnelle de Reference de Ziniaré (CFPR-Z), à l'adresse suivant 01 BP 510 ZINIARE 01, téléphone : 25-30-94-44, le **05 novembre 2018, à 9H 00 mm.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la CAM**

**Ousmane NATAMA**  
Chevalier de l'ordre de mérite

## REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

### Réhabilitation de trois (03) forages positifs à usage d'eau potable (lot1) et du plafonnage de la salle de réunion de la Mairie de Bomborokuy (lot2) dans ladite commune

Avis de demande de prix  
n°2018-01/RBMH/PKSS/C-BMK

1. Dans le cadre du cadre du transfert des ressources de l'État aux collectivités locales dans le domaine de l'eau potable et d'investissement de la commune en ressources propre, le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés de la commune de Bomborokuy lance une demande de prix pour la réhabilitation de trois (03) forages positifs (Lot 1) et du plafonnage de la salle de réunion de la Mairie de Bomborokuy (lot 2) au profit de ladite commune.

Les travaux seront financés sur les ressources Ressources transférées de l'Etat pour le lot 1 et du budget communal pour le lot 2, Gestion 2018.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la catégorie Fd1 (lot 1) et catégorie B (lot2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent comme suit :  
- Lot1 : réhabilitation de trois (03) forages positifs;  
- Lot2 : plafonnage de la salle de réunion de la Mairie de Bomborokuy.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Mairie de ----- BP----- -  
Tél : 67 86 34 06, tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 minutes et 15 heures 30 minutes.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la mairie de Bomborokuy et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de trente milles (30 000) francs CFA pour le lot1 et dix milles (10 000) francs pour le lot2 auprès de la perception de Nouna.

6. Les offres présentées par lot (séparément) en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de deux cent mille (200 000) FCFA (lot1) et cent milles (100 000) francs CFA (lot2) devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de -----, avant **le 05 novembre 2018, à 09 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Urbain YAKORO**  
Secrétaire Administratif

## REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

### Travaux de construction de deux (02) salles de classe dans le village de SA et une (01) salle de classe dans le village de Tora

Avis de demande de prix  
N° 2018-03/RBMH/PMHN/ CDRL du 18/10/2018..  
Financement : FPDCT/BUDGET COMMUNAL GESTION 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion (2018), de la Commune de Douroula.

La Commune de DOUROULA lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction de deux (02) salles de classe dans le village de SA et une (01) salle de classe dans le village de Tora

1. Les travaux seront financés par le budget communal/ FPDCT.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de catégorie B couvrant la Région de la Boucle du Mouhoun pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en [LOT UNIQUE]

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante [60] /jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétaire Général; Monsieur KABORE Boureima.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de DOUROULA, ou à la Trésorerie Régionale de la Boucle du Mouhoun (TR/BMH) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) francs cfa dans le bureau du Comptable de la Mairie de DOUROULA ou à la Trésorerie Régionale de la Boucle du Mouhoun (TR/BMH).

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant quatre cent quatre vingt cinq mille (485 000) francs Cfa devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de DOUROULA, avant **le 05 novembre 2018 à partir de 9h00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Boureima KABORE**  
Adjoint Administratif

### Réalisation de deux (02) forages positifs équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) et travaux d'électrification de la mairie au profit de la commune de Djigouèra

Avis de demande de prix  
N° 2018-03/RHBS/PKND/CRDJGR  
Financement : Budget communal, gestion 2018, FPDCT et ARD

1- Le Président de la Commission communale d'attribution des marchés de la Commune de Djigouèra lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de deux forages positifs équipés d'une pompe manuelle et l'électrification de la mairie dans la commune de Djigouèra.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupement des dites personnes agréées (agrément Fn1 minimum pour le lot 1 et catégorie B pour le lot 2) couvrant la région des Hauts-Bassins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'origine ou de base fixe.

Les travaux se décomposent en deux (02) :

- Lot 1 : réalisation de deux (02) forages positifs équipés d'une pompe manuelle (PMH);
- Lot 2 : travaux d'électrification de la mairie.

3 Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour le lot 1 et trente (30) jours pour le lot 2

4- Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat Général de la Mairie de Djigouèra (Tel: 70 59 36 79 / 76 05 68 37).

5- Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la Mairie ou à la Perception de Orodara et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) par lot FCFA à la perception de Orodara.

6- Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) f CFA par lot devront parvenir ou être remises au Secrétariat Général de la Mairie avant **le 05 novembre 2018, à 09 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale  
d'attribution des marchés**

**Oumar MANDE**  
Secrétaire Administratif

## REGION DES HAUTS-BASSINS

### Travaux de construction au profit de la commune de samorogouan

**Avis de demande de prix**  
**N°2018-02/RHBS/PKND/CRSMRG/CCAM du**  
**Financement : Budget communal gestion2018**

1. La personne responsable des marchés de la commune de Samorogouan lance une demande de prix pour les travaux de construction au profit de la commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés ayant un agrément technique pour la catégorie B2 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se composent comme suit.

- Lot 1 construction de trois (03) salles de classe + magasin + bureau + une (01) latrines à quatre (04) postes et un (01).  
- Lot2 Construction d'un bâtiment administratif au CEG de SAMOROGOUAN  
- Lot3 Construction d'une latrines scolaire à quatre postes École D de samorogouan

3. Le délai d'exécution est de quatre-vingt (80) jours pour le lot 1 et 60jours pour les lots 2 et 3.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés, peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la mairie ou à la perception de Samorogouan.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs pour le lot 1 et trente mille (30 000) CFA pour les lots 2 et 3 auprès de la perception de Samorogouan.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 500 000 franc CFA pour le lot 1 et 200 000 franc CFA pour les lots 2 et 3 et devront parvenir ou être remises au Secréariat de la Mairie de Samorogouan, avant **le 05 novembre 2018, à 09 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la CCAM**

**Oussen OUEDRAOGO**

## REGION DES HAUTS-BASSINS

### Construction d'un centre d'animation à Djigouéra

**Avis de demande de prix**  
**Financement : Budget communal Gestion 2018**

1. Le président de la commission d'attribution des marchés de la commune de Djigouéra lance une demande de prix pour la construction d'un centre d'animation à Djigouéra.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréées de la catégorie Bcouvrant dans la région des Hauts-Bassins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux se décomposent en lot unique : construction d'un centre d'animation à Djigouéra

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois (03) mois.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Djigouéra, téléphone : 70 59 36 79 / 76 05 68 37.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Perception de Orodara moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) f CFA auprès du receveur municipal de la commune de Djigouéra.

6. Les offres présentées en un (1) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Djigouéra, avant **le 05 novembre 2018, à 09 heures 00 mn.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission**  
**d'attribution des marchés**

**Oumar MANDE**  
Secrétaire Administratif

## REGION DES HAUTS BASSINS

### Travaux de construction d'une (01) salle de classe à Gnanfongo.

Avis de demande de prix  
n°2018- 02/RHBS/PHUE/CPNI du 19 Septembre 2018  
Financement : Budget communal gestion 2018

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de pas-sation des marchés publics gestion 2018 de la commune de Péni.

1. Le Secrétaire Général de la commune de Péni, président de la CCAM lance une demande de prix ayant pour objet : les travaux de construction d'une (01) salle de classe à Gnanfongo dans la commune de Péni province du Houet.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de type B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les travaux sont en un (01) lot unique : Construction d'une (01) salle de classe à Gnanfongo.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat Général de la mairie à Péni, tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 minutes à 16 heures ou en appelant au 65 76 76 56

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétaire Général de la mairie de Péni et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de la perception de Toussiana.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Péni au plus tard **le 05 novembre 2018 à 9 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faites immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

*Le Secrétaire Général, Président de la Commission  
Communale d'attribution des marchés*

**Mamadou COULIBALY**  
Secrétaire administratif

## REGION DU NORD

### Travaux de construction d'un logement infirmier + cuisine + latrine + douche à Guipa au profit de la Commune de BOKIN

Avis de demande de prix  
n° 2018-05/RNRD/PPSR/CBKN  
Financement : Budget Communal/Etat, Gestion 2018

1. La Personne Responsable des Marchés de la Commune de BOKIN, lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'un logement infirmier + cuisine + latrine + douche à Guipa au profit de la Commune de BOKIN. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal/Etat gestion 2018.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Catégorie B1 Minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux sont en lot unique : construction d'un logement infirmier + cuisine + latrine + douche à Guipa au profit de la Commune de BOKIN

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de BOKIN Tel 78 26 02 43 tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de BOKIN, Tel : 78 26 02 43 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la perception de Tema Bokin.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de la commune de Bokin **le 05 novembre 2018 à 9 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

*La Personne Responsable des Marchés*

**Souley PAKRE**

### Réfection d'infrastructures scolaires et sanitaires au profit de la Mairie de Gaoua

**Avis de demande de prix**  
**N°2018-006/RSUO/PPON/C-G/PRM**  
**Financement : Budget communal, gestion 2018**

1. La Mairie de Gaoua lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées titulaires d'un agrément technique de la catégorie SB minimum dans le domaine du bâtiment pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 01 : réfection de l'école primaire Tiéllkan A Sud ;
- Lot 02 : réfection de l'école primaire TAMBILI;
- Lot 03 : refección du CSPS de BRAMBERA.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétaire Général de la Mairie de Gaoua, adresse électronique : [abrahamda22@yahoo.fr](mailto:abrahamda22@yahoo.fr), BP :33 tel :20 90 02 68, tous les jours ouvrables de 07h30mn à 12h30mn et de 13h 00mn à 16h00mn sauf le vendredi 07h30mn à 12h30mn et de 13h 00mn à 16h30mn.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au : Secrétariat Général de la Mairie de Gaoua et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Régionale du Sud-Ouest/ Gaoua.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent quatre vingt dix mille (190 000) Francs CFA pour le lot1, de quatre vingt mille (80 000) francs CFA pour le lot2 et de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot3 devront parvenir ou être remises à l'adresse : aux Bureaux du Secrétariat Général de la Mairie de Gaoua au plus tard **le lundi 05 novembre 2018 à 09h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

***Le Président de la Commission d'attribution des marchés***

**DA Domontière Abraham Emmanuel**

Administrateur civil  
Chevalier de l'Ordre National

### Assistance technique pour la réalisation de l'opération d'adressage de la commune urbaine de Gaoua Manifestation d'intérêt

#### Avis à Manifestation d'intérêt N°2018-001/RSUO/PPON/C-G/PRM

1. La mairie de Gaoua a obtenu dans le cadre son budget, gestion 2018 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour l'assistance technique pour la réalisation de l'opération d'adressage de la commune urbaine de Gaoua.

2. Les services comprennent :

- Conception et présentation au Conseil Municipal, aux acteurs urbains et à la société civile des communications sur l'adressage, sa méthodologie, ses applications et avantages en tant qu'outil de gestion urbaine.
  - Elaboration d'un document de base devant régir les travaux de la Commission de Toponymie ;
  - Préparation et transmission à la Commune des projets de contrats de travail pour le recrutement du personnel contractuel de la future Cellule Adressage.
  - Inventaire et vérification exhaustifs du tracé des voiries, de l'existence des équipements et des infrastructures communales ;
  - Recrutement du personnel occasionnel de la future Cellule Adressage ;
  - Formation du personnel de la Cellule sur l'adressage opérationnel ;
  - Accompagnement sur le terrain de la Cellule Adressage pour la numérotation des entrées de concessions, le panneautage, le traitement des données collectées, la codification des données, la saisie pour constitution d'une base d'informations géographiques ;
  - Organisation des rencontres de concertation entre la Commune et l'ensemble des acteurs urbains sur l'Adressage.
- Le prestataire retenu disposera de quarante-cinq (45) jours calendaires pour la réalisation de la mission.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation un bureau d'étude faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du bureau, le nom du directeur, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre le registre de commerce et du crédit mobilier) ;
- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission (brochures, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.) ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Nom du client	Contact du client
------------------------	-----------------------	------------------	---------------	-------------------

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- La nature des activités du candidat (dans le domaine de l'assistance technique pour la réalisation d'une opération d'adressage) :05 points
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : trois (03) marchés au cours des cinq (05) dernières années :30 points
- Approche technique et organisationnelle du cabinet (pour conduire à bien la mission) :20 points
- Qualification du personnel clé : 45 points

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Le consultant le plus qualifié et expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous au Secrétariat Général de la Mairie de Gaoua, adresse électronique : abrahamda22@yahoo.fr, BP :33 tel :20 90 02 68, tous les jours ouvrables de 07h30mn à 12h30mn et de 13h 00mn à 16h00mn sauf le vendredi 07h30mn à 12h30mn et de 13h 00mn à 16h30mn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après Secrétariat Général de la Mairie de Gaoua au plus tard **le 09 novembre 2018 à 09h 00mn.**

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**DA Domontière Abraham Emmanuel**

Administrateur civil  
Chevalier de l'Ordre National



# SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE  
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr  
Tél. / Fax: (226) 50 36 03 80 – Burkina Faso

## Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....

Fonction : .....

Entreprise / Société : .....

Adresse / Téléphone : .....

Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des **Marchés Publics**

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison : ..... 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison : ..... 65 000 F CFA
- Abonnement de soutien : ..... 75 000 F CFA
- Abonnement d'honneur : ..... 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce  ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement : ....., Fin d'abonnement : .....

Fait à ....., le...../...../20.....

*Le Souscripteur*

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,  
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"  
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*

# Marchés Publics

- \* Marchés de Fournitures et Services courants
- \* Marchés de Prestations Intellectuelles
- \* Marchés de Travaux

